



LORIENT AGGLOMÉRATION

REPÈRES THÉMATIQUES

Directeur de la publication : Freddie Follezou

ISSN 2118-1632

Le présent document a été réalisé par AudéLor en mars 2021 à la demande de Lorient Agglomération dans le cadre de l'élaboration de son « projet de territoire ».

Intitulé « repères thématiques », il vise à mettre en évidence les grandes caractéristiques du territoire de l'EPCI sur les différents volets du développement : démographie, habitat, mobilité, équipements-services et économie.

Il s'appuie sur les dernières données disponibles et le plus souvent sur les travaux déjà réalisés par l'agence sur ces thématiques. Au total, 70 indicateurs ont été analysés. Il comprend également 45 cartes de Lorient Agglomération ou de la Bretagne.

Pour chaque thématique, il présente les données à l'échelle de l'EPCI et à l'échelle communale. Quand c'est possible une comparaison est effectuée avec les 5 autres grands EPCI bretons.

Ce document a été rédigé par Jean-Christophe Dumons, Arnaud Le Montagner et Gilles Poupard avec l'appui de Christine Boissonnot-Delachienne, Armelle Livory-Moser, Chloé Kerbellec-Le Crom, Caroline Le Neures, Laurence Debacq, Rozenn Ferrec, Hélène Bouteloup et Antoine Dauce.

ÉDITO

Un projet ambitieux

« Grâce à ses moyens d'observation, d'évaluation et d'animation, AudéLor est un acteur majeur de la réflexion stratégique dans de nombreux domaines qui sont au cœur de la vie du territoire. L'expertise et le savoir-faire de nos équipes en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de l'habitat, de mobilités ou encore d'analyses socio-démographiques sont aujourd'hui mis au service du Projet de Territoire de Lorient Agglomération. Ce document, intitulé « Repères thématiques », permet de mettre en évidence les grandes caractéristiques du territoire et d'accompagner ce projet ambitieux qui doit être structurant pour son avenir. »

Freddie Follezou, Président d'AudéLor

30 CHIFFRES CLÉS

11 322 ha urbanisés en 2019. Une progression de **43,1** ha par an de 2009 à 2019 (+0,4 %/an)

28 873 ha de surface agricole utile en 2019. Une diminution de **340** ha par an de 2010 à 2019

204 107 habitants* en 2018. Une progression de **+0,30 %** par an entre 2013 et 2018

(209 360 habitants en population totale soit population municipale et « comptés à part »)*

Le nombre de 15-29 ans diminue de **- 1,04%** par an, tandis que celui des 60 ans et plus s'accroît de **+2,42%** par an

115 200 logements. Une progression de **1,1 %** par an de 2012 à 2017

1100 logements mis en chantier par an

51 000 navetteurs travaillent sur Lorient Agglomération. Une progression de **1,3 %** par an

72,5 % des habitants résident à moins de 300 m d'un arrêt de bus. Transports collectifs : **6 %** de déplacements

85 000 véhicules chaque jour sur le pont du Sac'h. **+ 1,2%** par an entre 1998 et 2018

7000 étudiants

11,3 % taux de vacance moyen dans les centralités de Lorient Agglomération en 2018

229 établissements de plus de 50 salariés

79 897 emplois en 2017. **+0,2 %** de 2007 à 2017

+6,5% d'emplois salariés privés entre 2015 et 2020

11 000 emplois industriels

38 hôtels et **27** campings

1300 ha de zones d'activités

20 ha de zones d'activités disponibles en mars 2021 soit **1,5 %** du total

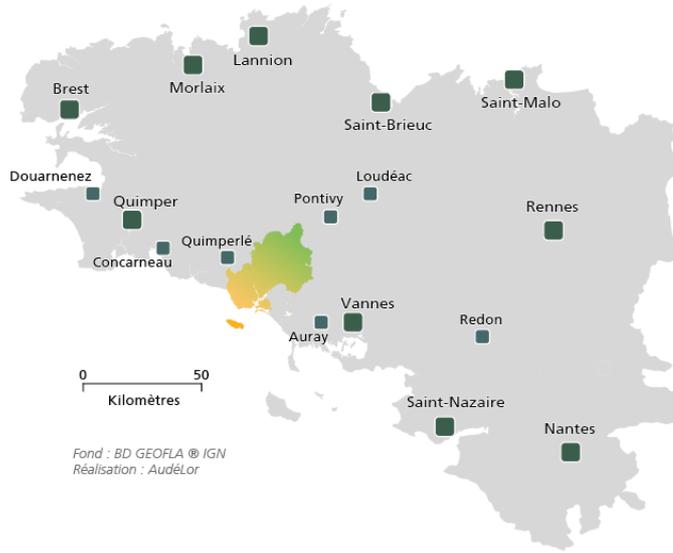
10 000 demandeurs d'emploi de catégorie A fin 2020



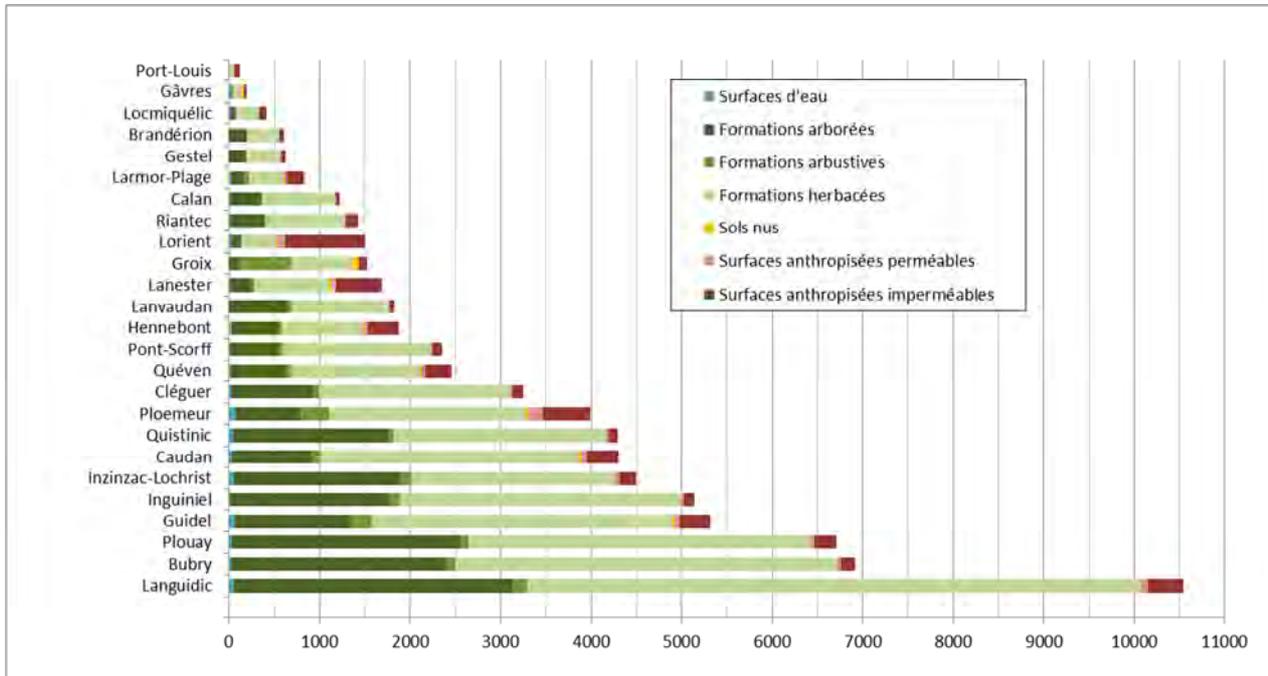
REPÈRES GÉOGRAPHIQUES



GÉOGRAPHIE DE LORIENT AGGLOMERATION



UN TERRITOIRE DE 73 640 HECTARES

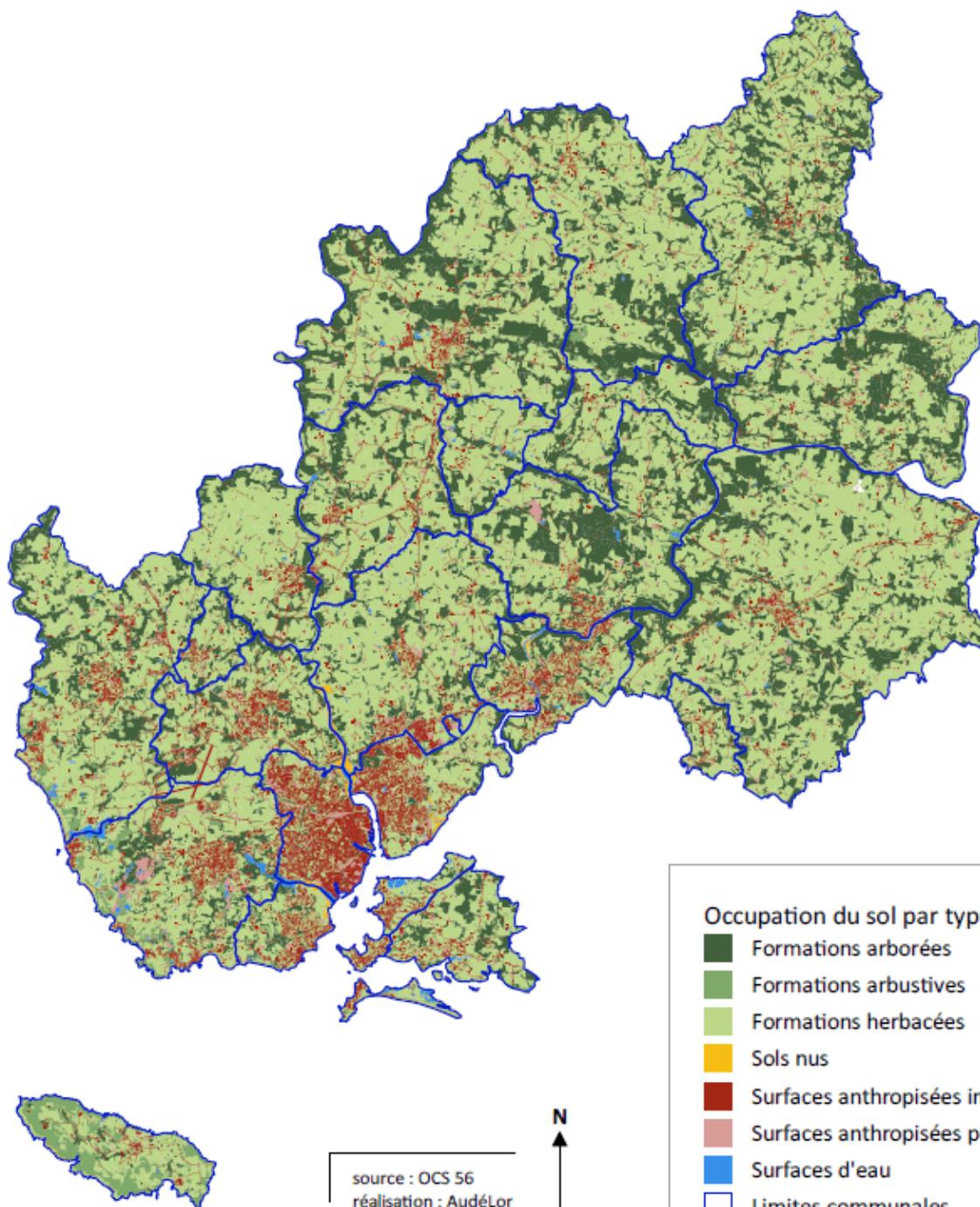


Source : OCS56, traitements statistiques AudéLor

Sur les 73 640 hectares d'espace terrestre de Lorient Agglomération, 23 380 sont constitués de bois et de lande. Les prairies, pelouses et autres formations herbacées représentent plus de la moitié du territoire avec 43 040 hectares. Les espaces anthropisés (espaces urbains, voies de communication, carrières, zones de stockage de matériaux) couvrent 6355 hectares soit 8,6% de la superficie totale de Lorient Agglomération.

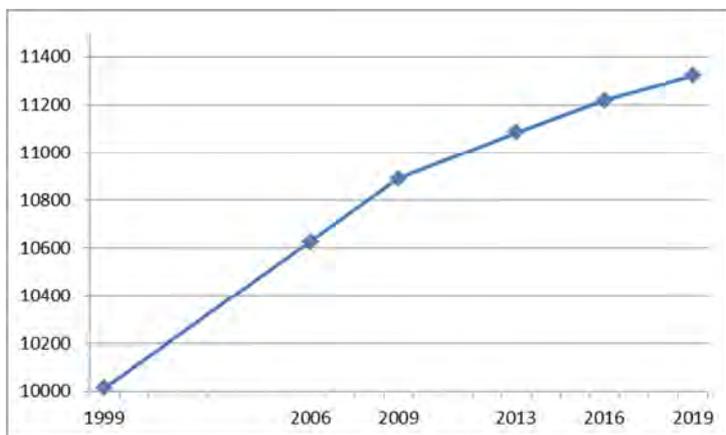
Ces chiffres sont issus de données de couverture du sol et ne représentent pas l'usage que l'on peut en faire. Une pelouse pouvant être à usage résidentiel dans un lotissement, à usage agricole dans le cas d'une prairie ou sans usage dans le cas d'un espace naturel.

La plus grande commune – Languidic – s'étend sur plus de 10 500 hectares, soit 14% de Lorient Agglomération tandis que Port-Louis avec une superficie de 122 hectares ne représente que 0,2% du territoire. Seules les communes de Lorient et Port-Louis ont des taux d'imperméabilisation du sol supérieurs à 50%.



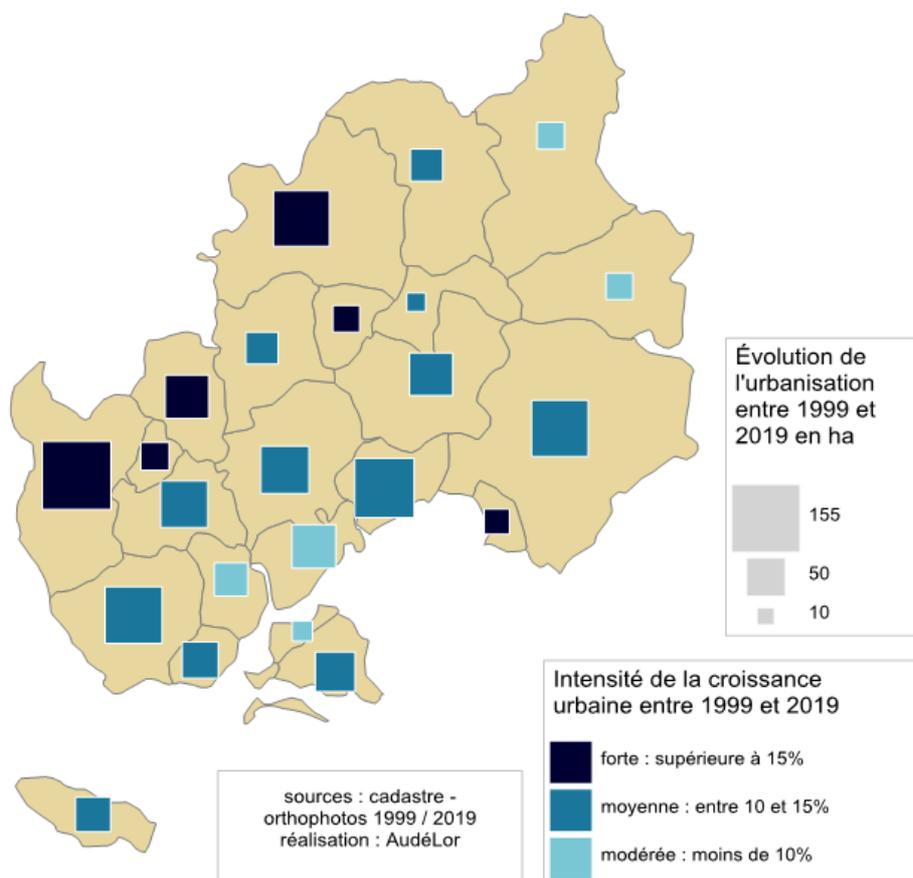
11 322 HECTARES URBANISÉS

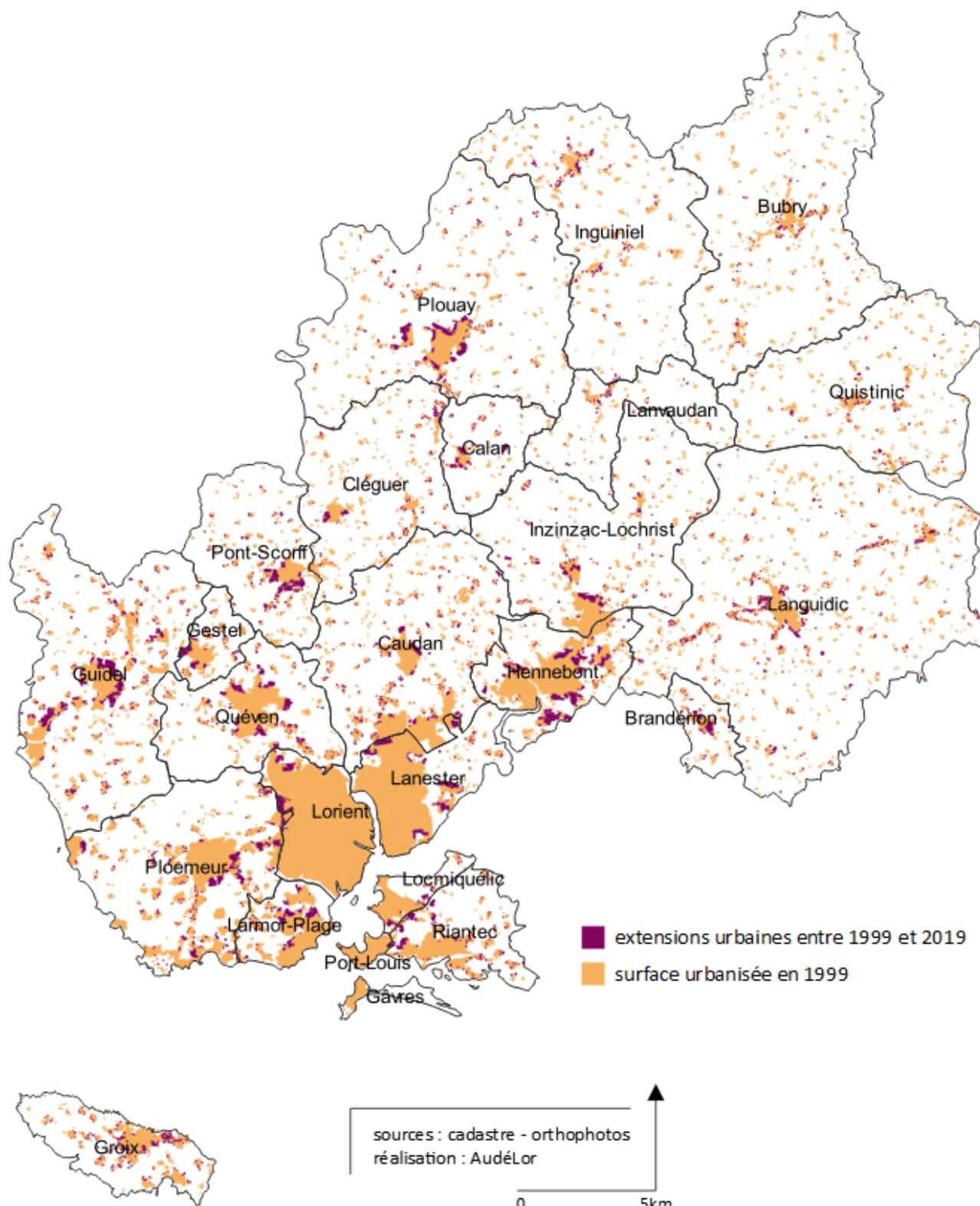
En 20 ans la surface urbanisée de Lorient Agglomération est passée de 10 017 ha à 11 322 ha, soit 1305 hectares consommés entre 1999 et 2019 (65 hectares par an). La croissance est de 13% en 20 ans, soit une moyenne de +0,6% par an.



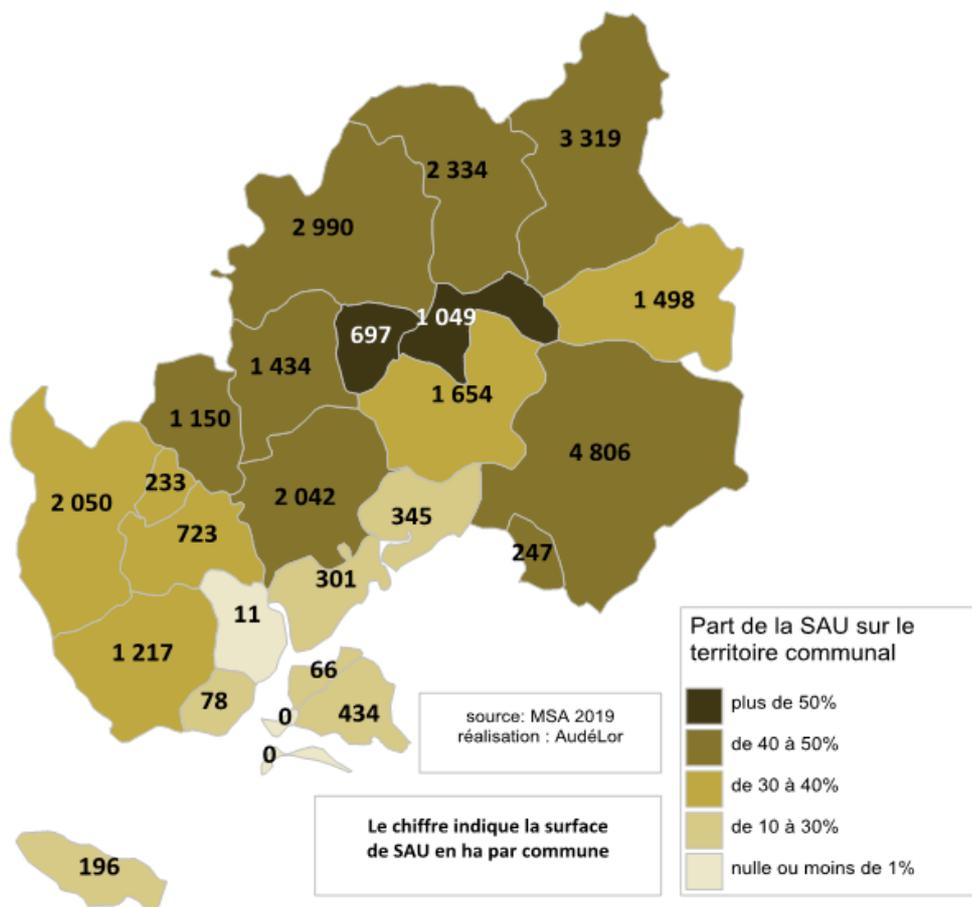
Le rythme de la croissance urbaine de Lorient Agglomération s'est nettement ralenti à partir de l'année 2009. Alors qu'il était de 87,4 hectares par an (+0,8% par an) sur la première période (1999-2009), il est descendu à 43,1 hectares par an (+0,4% par an) sur la période 2009-2019, soit deux fois moins.

Les rythmes de croissance restent différents d'une commune à l'autre. Les communes du cœur d'agglomération déjà très urbanisées ainsi que les communes rurales les plus éloignées ont des rythmes d'extension moins forts. Les rythmes de croissance urbaine les plus soutenus concernent les communes de Guidel, Gestel, Pont-Scorff, Plouay, Calan et Brandérion.





28 873 HECTARES DE SURFACES AGRICOLES

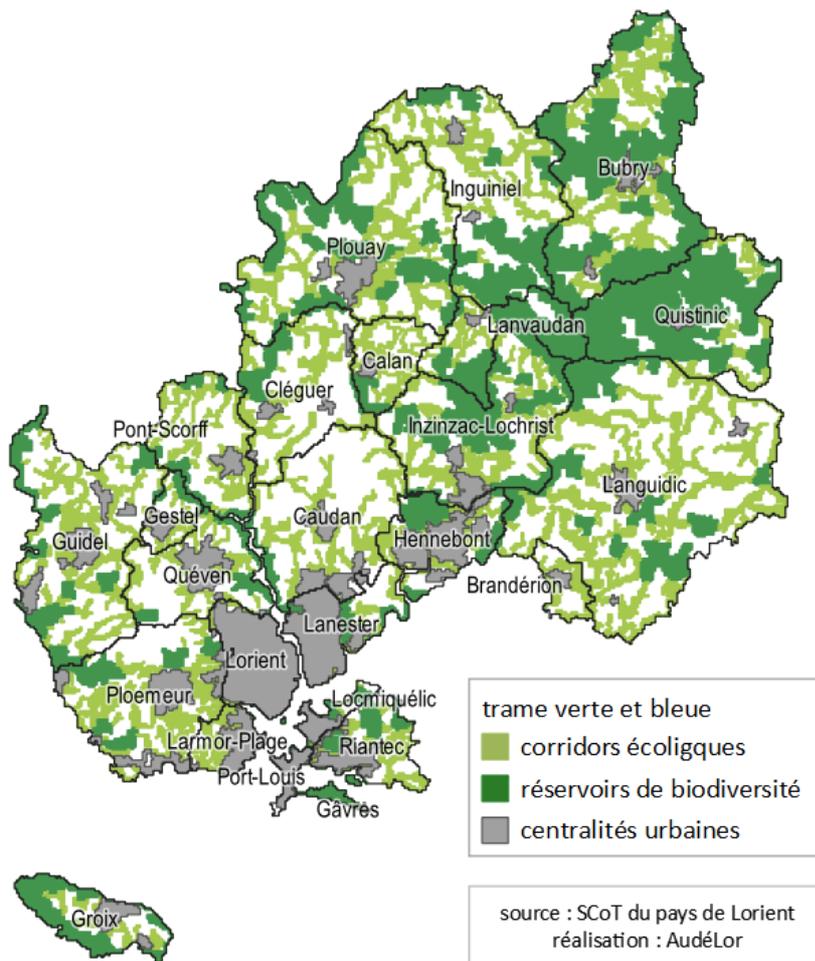


En 2019, la surface agricole utile totale du territoire est de 28 873 hectares (source : MSA), contre 29 376 hectares trois ans plus tôt. Les surfaces agricoles utiles ont diminué en moyenne de 340 hectares par an entre 2007 et 2019. La diminution est 8 fois plus importante que l'extension urbaine sur la même période (+43 hectares par an).

Sur le territoire, 10% de la surface agricole utile est protégée dans le SCoT sous l'appellation espaces agro-naturels protégés (EANP). Sur ces espaces, le changement par les PLU des zonages A ou N vers U ou AU est interdit.

Languidic est au 1^{er} rang pour la surface agricole utile communale, suivie de Bubry, Plouay et Inguiniel. Ces quatre communes représentent 13 449 hectares, soit 46,5% du total.

LA TRAME VERTE ET BLEUE



La trame verte et bleue définie dans le SCoT du pays de Lorient (approuvé en 2018) couvre un peu plus de 35 000 hectares terrestres sur les 73 640 hectares de Lorient Agglomération, soit 48% du territoire.

La trame verte et bleue se compose de corridors écologiques (16 564 ha) et de réservoirs de biodiversité (18 513 ha). À ceux-ci peuvent s'ajouter les espaces maritimes et estuariens (4 bassins versants : Laita, Scorff, Blavet, Ria d'Étel) qui constituent également d'importants réservoirs de biodiversité.

On dénombre plus de 70 réservoirs de biodiversité sur Lorient Agglomération. Il s'agit de bois et forêts, d'espaces dunaires ou littoraux, d'ensembles bocagers, d'estuaires, d'étangs et zones humides, de landes ou encore de vallées et rivières. Tous ces réservoirs de biodiversité sont reliés les uns aux autres par les corridors écologiques, permettant ainsi le déplacement de la faune à travers le territoire.

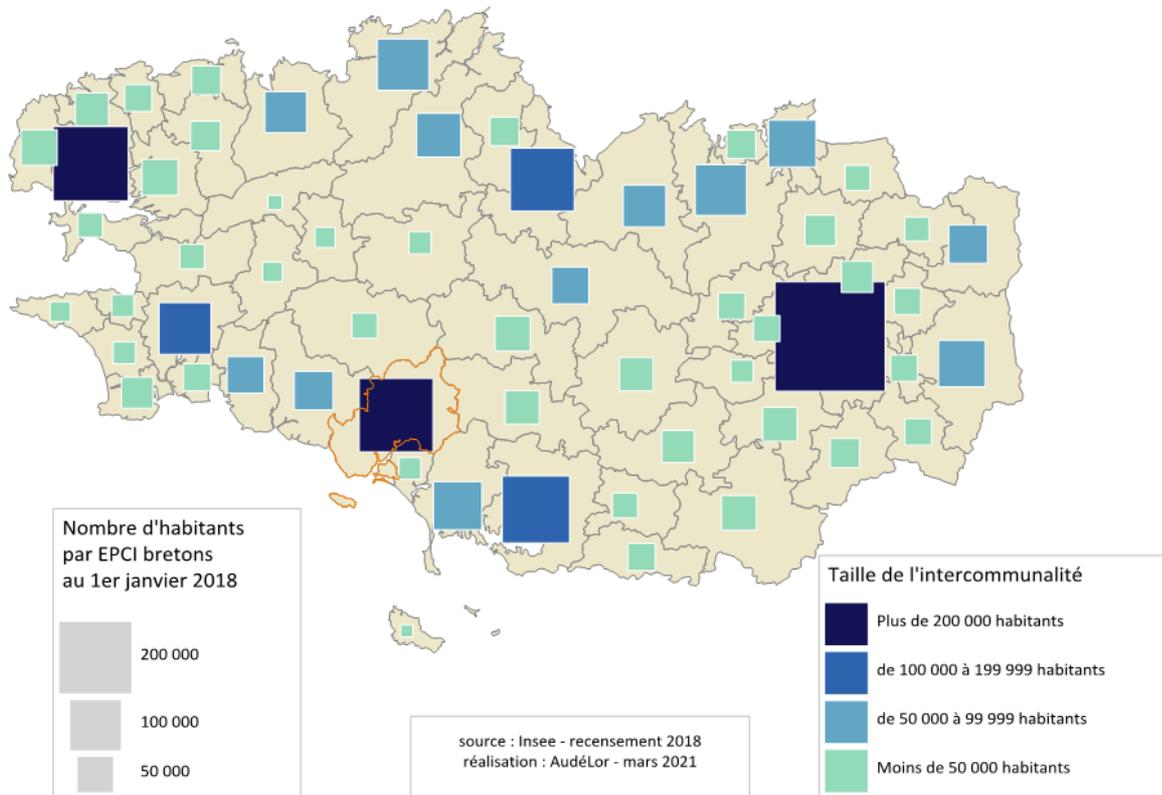




1 REPÈRES DÉMOGRAPHIE



LORIENT AGGLOMÉRATION : 6,1% DE LA POPULATION BRETONNE



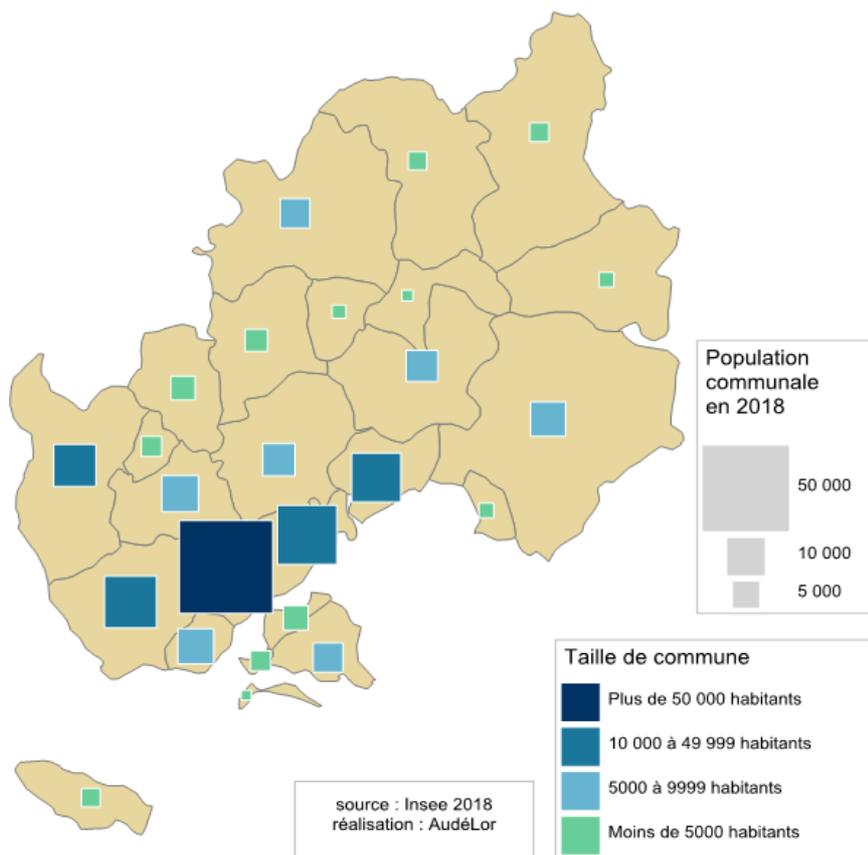
Lorient Agglomération est la troisième agglomération de Bretagne avec 204 107 habitants au 1^{er} janvier 2018 (population municipale), derrière Rennes Métropole (451 762) et Brest Métropole (210 047), ce qui représente 6,1% de la population régionale (3 335 414 habitants).

La population de Lorient Agglomération a connu une croissance de +0,30% par an entre 2013 et 2018, contre +0,47% par an pour l'ensemble de la Bretagne (Lorient Agglomération se situe au 33^{ème} rang des 59 EPCI breton).

25 EPCI connaissent une croissance supérieure à la moyenne régionale, dont parmi les plus importantes en population Rennes Métropole (+1,16%) et l'agglomération vannetaise (+0,80%). Les seuls à dépasser un rythme de 1% par an sont situés dans le bassin rennais (5 EPCI).

EPCI	Nombre d'habitants (population municipale 2018)	Evolution annuelle moyenne 2013-2018
Rennes Métropole	451 762	+1,16%
Brest Métropole	210 047	+0,27%
Lorient Agglomération	204 107	+0,30%
GMVA	169 785	+0,80%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	151 937	+0,09%
Quimper Bretagne Occidentale	100 620	+0,16%
BRETAGNE	3 335 414	+0,47%

18 COMMUNES DE PLUS DE 5000 HABITANTS

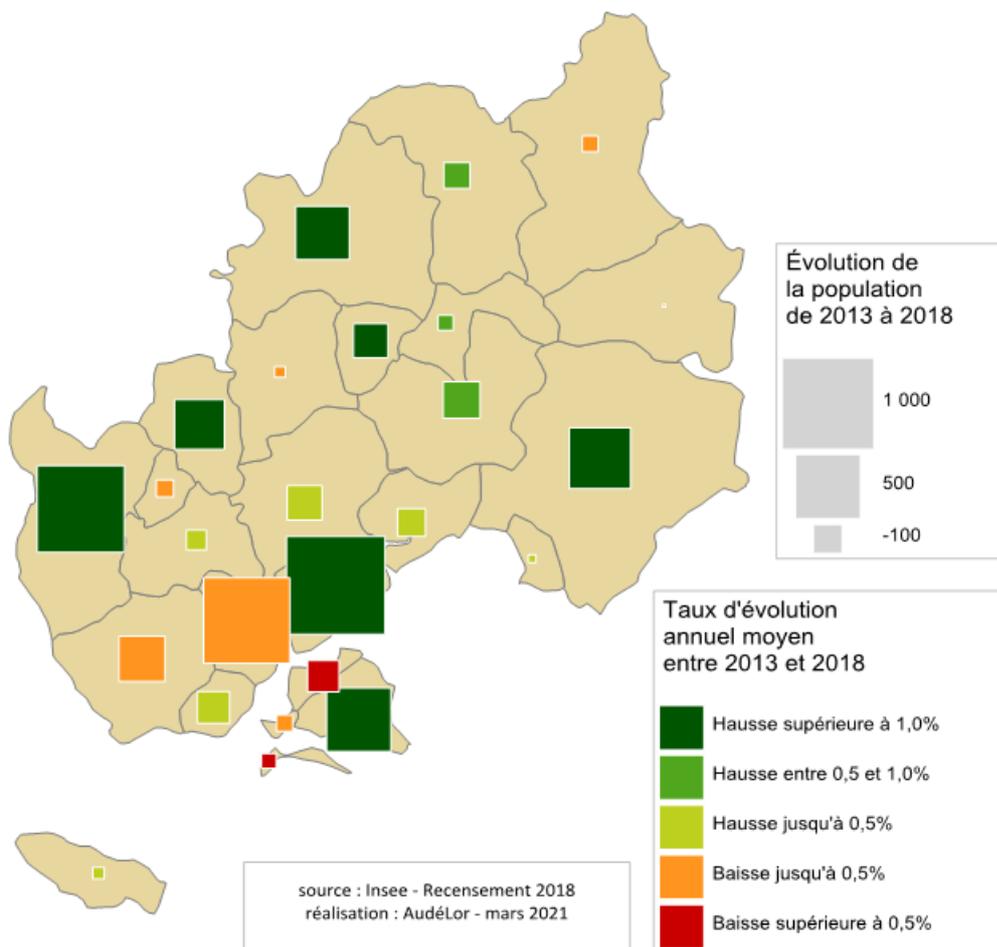


La population totale de Lorient Agglomération (population municipale + comptés à part) est de 209 360 habitants.

L'agglomération compte 5 villes de plus de 10 000 habitants, dont la ville centre qui en compte un peu plus de 57 000. Ces cinq villes (Lorient, Lanester, Plœmeur, Hennebont et Guidel) représentent 61,4% des habitants de l'agglomération, dont 28% pour la ville centre.

Par ailleurs, 7 communes comptent entre 5000 et 10 000 habitants. L'ensemble des 12 communes de plus de 5000 habitants représentent 85,9% de la population de l'agglomération.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE : +0,30% PAR AN

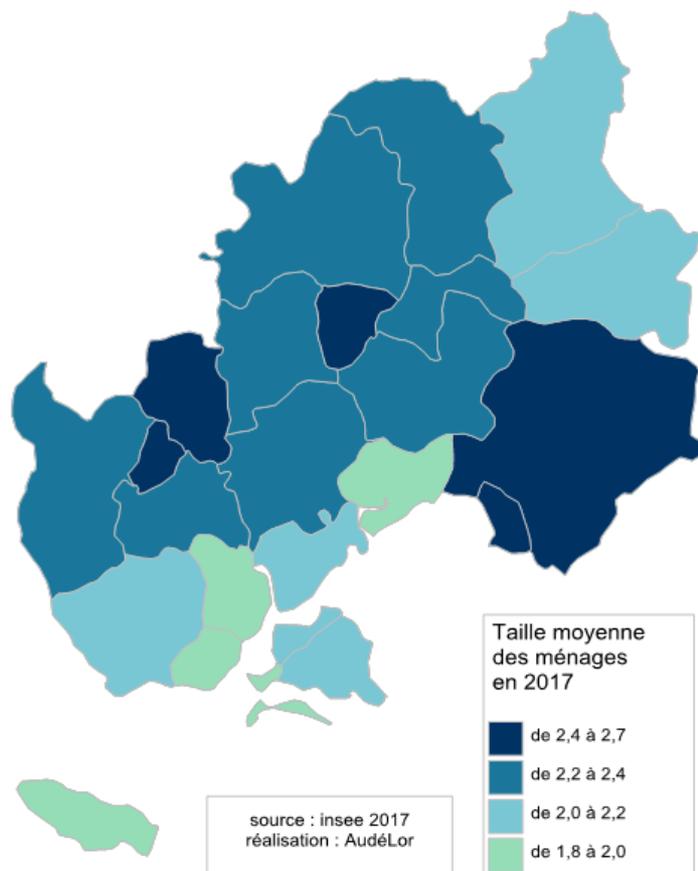


Parmi les communes de Lorient Agglomération, les gains de population les plus importants entre 2013 et 2018 sont constatés à Lanester (+1152), Guidel (+899), Riantec (+490), Languidic (+448) et Plouay (+341). Des rythmes supérieurs à 1,0% par an sont constatés dans 7 communes : Calan (+2,45% par an), Riantec (+1,81%), Pont-Scorff (+1,63%), Guidel (+1,62%), Plouay (+1,24%), Languidic (+1,16%) et Lanester (+1,03%) .

Globalement, la population de Lorient Agglomération augmente de +0,30% par an de 2013 à 2018. La croissance démographique est portée par le solde migratoire (+0,4% par an), le solde naturel étant négatif désormais (-0,1% par an). C'est la ville centre qui accueille la plus grande part des nouveaux arrivants sur l'agglomération (44%). Les autres communes de l'agglomération accueillent principalement (41%) des ménages ayant déménagé au sein du territoire ou des communes proches. Pour 11 communes cette part est supérieure à 50%.

4 MÉNAGES SUR 10 COMPOSES D'UNE SEULE PERSONNE

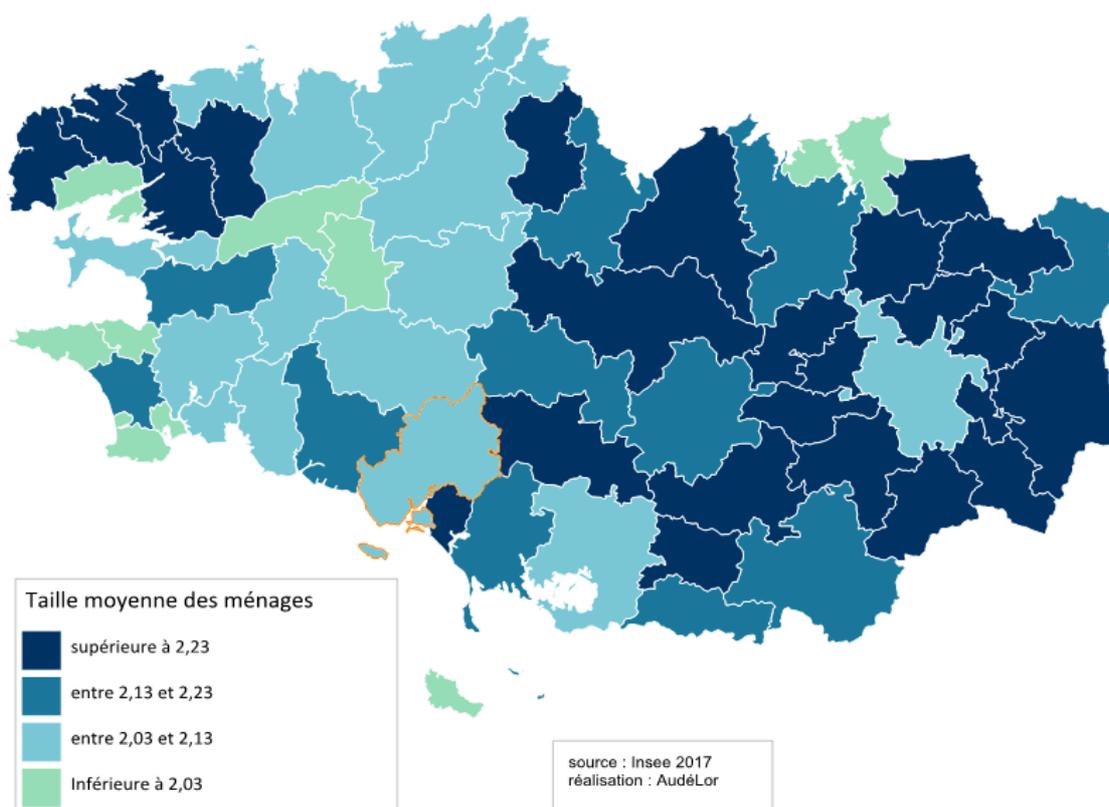
Repères de territoire



Un peu plus de 4 ménages sur 10 (41,9%) de Lorient Agglomération sont constitués de personnes seules. C'est au-dessus de la moyenne bretonne (38,1%) mais assez similaire à ce qu'on constate sur les grandes agglomérations de la région, où cette part est systématiquement supérieure à la moyenne régionale, tandis que les parts de familles (couples ou monoparentales) y sont sous-représentées.

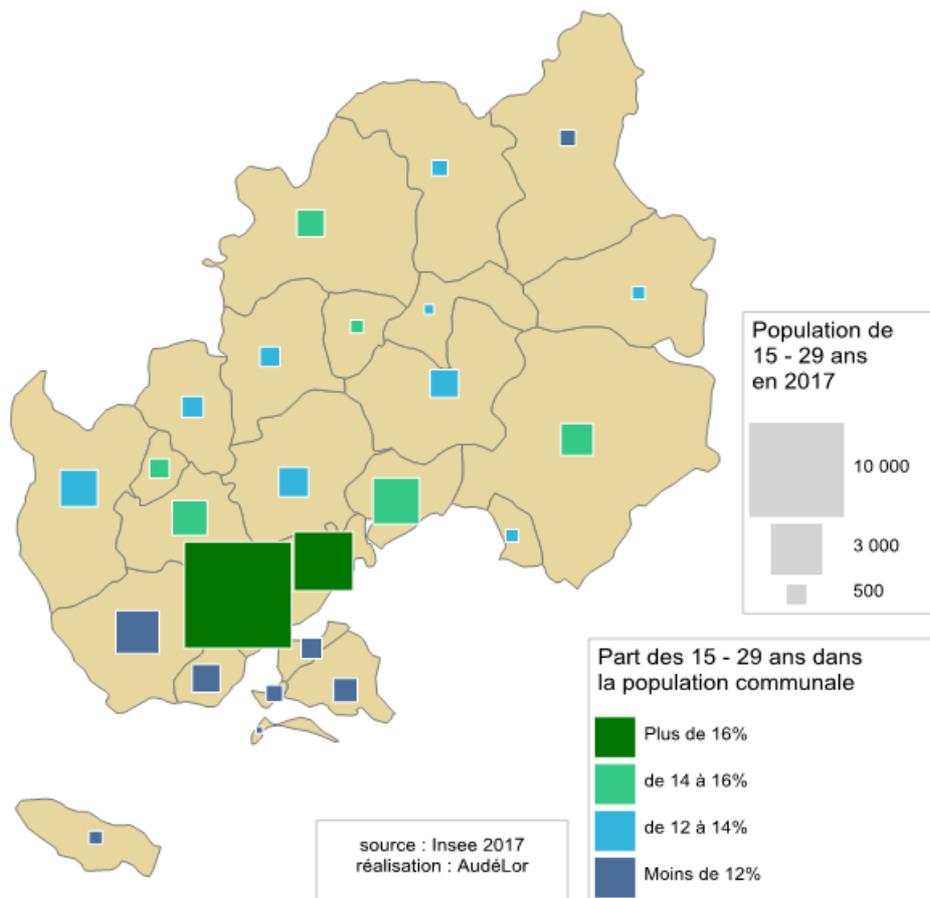
Au sein de Lorient Agglomération, on constate une plus faible taille des ménages sur le cœur d'agglomération, les bords de rade et Groix, ainsi que sur la partie Nord. À l'inverse, on voit davantage de familles sur les communes périphériques. La taille moyenne des ménages diminue sur toutes les communes à l'exception de Brandérion.

EPCI	Taille moyenne des ménages en 2017	Personnes seules	Couples sans enfants	Familles avec enfant
Rennes Métropole	2,05	43,5%	23,1%	29,8%
Brest Métropole	1,95	47,2%	22,1%	28,0%
Lorient Agglomération	2,03	41,9%	26,9%	29,8%
GMVA	2,08	38,8%	29,5%	30,4%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	2,10	38,9%	28,2%	31,5%
Quimper Bretagne Occidentale	2,01	44,1%	24,1%	30,2%
BRETAGNE	2,13	38,1%	28,2%	32,0%



Cf. publication AudéLor : évolution du parc de logements et des ménages du pays de Lorient, Communication n°142, juillet 2020

32 160 JEUNES DE 15 A 29 ANS

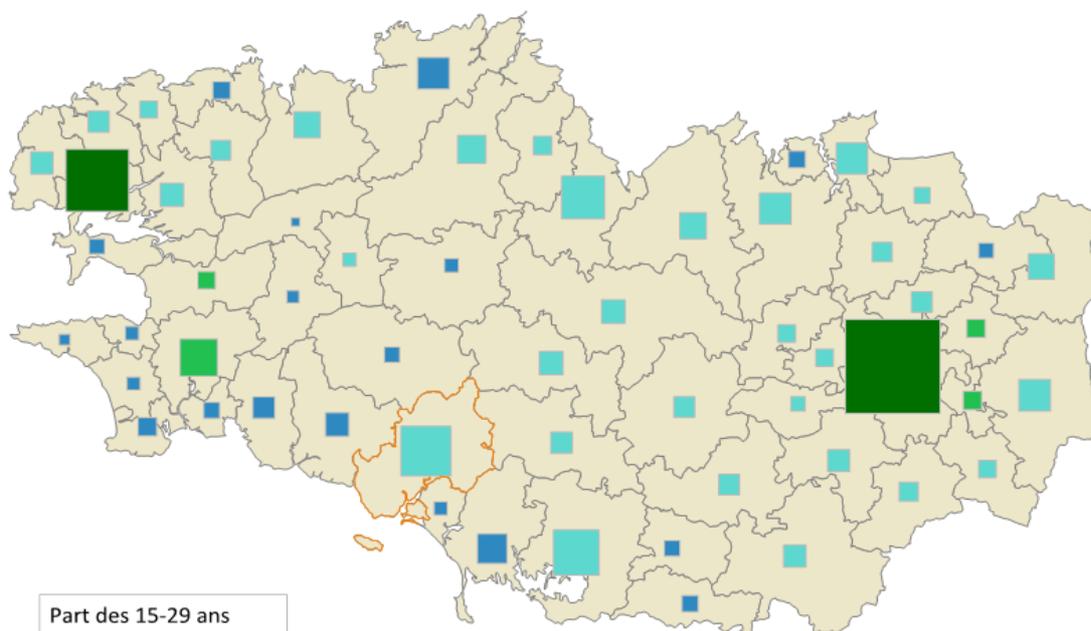


Avec 15,8% de la population âgée de 15 à 29 ans, Lorient Agglomération se situe sous la moyenne bretonne (16,5%). Mais la moyenne bretonne est tirée par Rennes et Brest qui concentre une part très importante de la population de cette tranche d'âge. Seules 6 intercommunalités ont une part supérieure à la moyenne bretonne (dont Quimper Communauté avec 17,6%). Lorient Agglomération arrive en 8^{ème} position sur 59 EPCI pour cet indicateur.

Localement, cette part est très faible sur Gâvres et Groix (respectivement 7,9 et 8,8%). Elle ne dépasse 15% que sur 5 communes : Calan (15,2%), Quéven (15,3%), Gestel (15,7%) et Lanester et Lorient, seules communes à dépasser la moyenne régionale (respectivement 16,7 et 21,7%). Le nombre et la part importante de 15-29 ans sur la ville-centre est une illustration des mécaniques migratoires : 38,7% des 15-29 ans du territoire résident à Lorient.

Leur nombre a diminué entre 2012 et 2017 passant de 33 880 à 32 160 (-1,04% par an), tout comme leur part qui est passée de 16,5% à 15,8%.

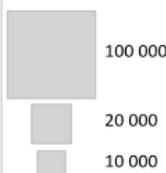
EPCI	Part des 15-29 ans en 2017	Nombre de 15-29 ans en 2017
Rennes Métropole	25,8%	115 298
Brest Métropole	24,0%	50 438
Lorient Agglomération	15,8%	32 158
GMVA	15,9%	26 762
Saint-Brieuc Armor Agglomération	15,6%	23 715
Quimper Bretagne Occidentale	17,6%	17 603
BRETAGNE	16,5%	546 078



Part des 15-29 ans dans la population

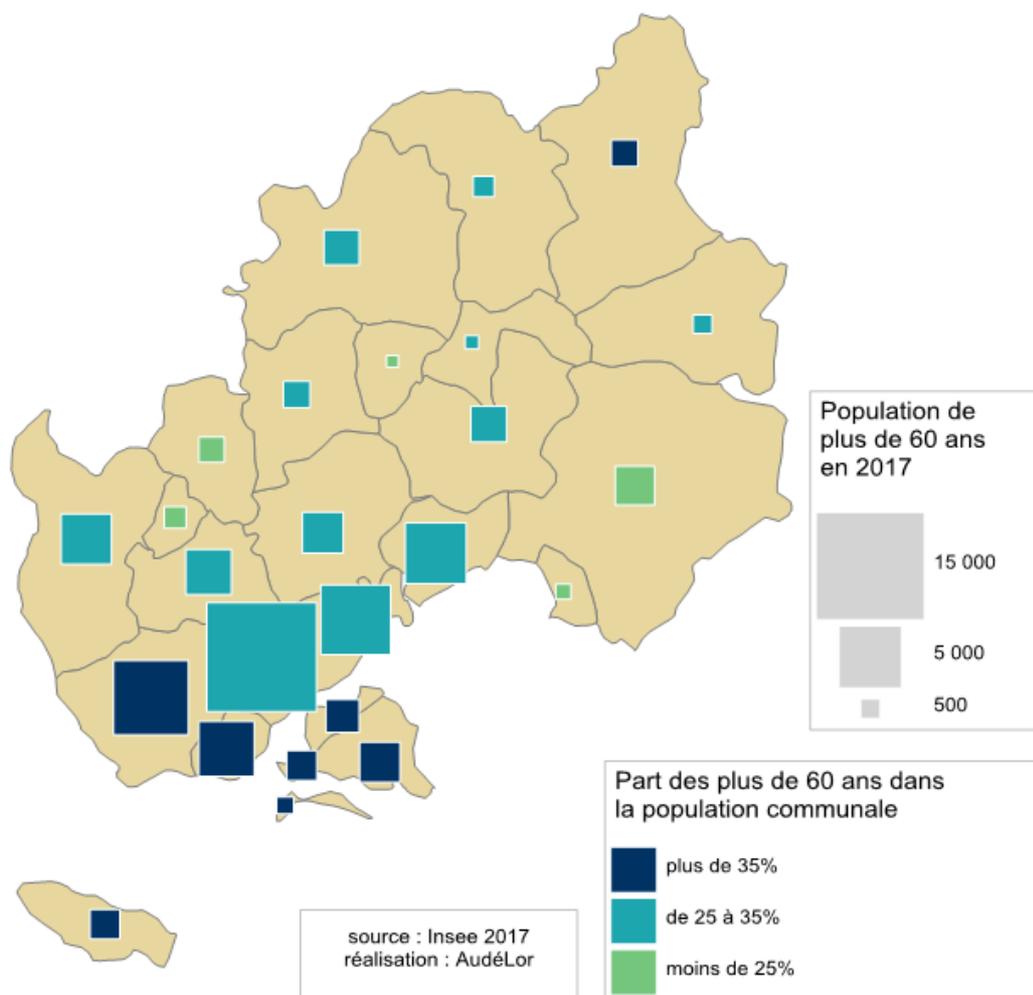


Nombre de 15-29 ans



source : Insee 2017
réalisation : AudéLor

UNE PART DE SENIORS PLUS IMPORTANTE QU'EN BRETAGNE

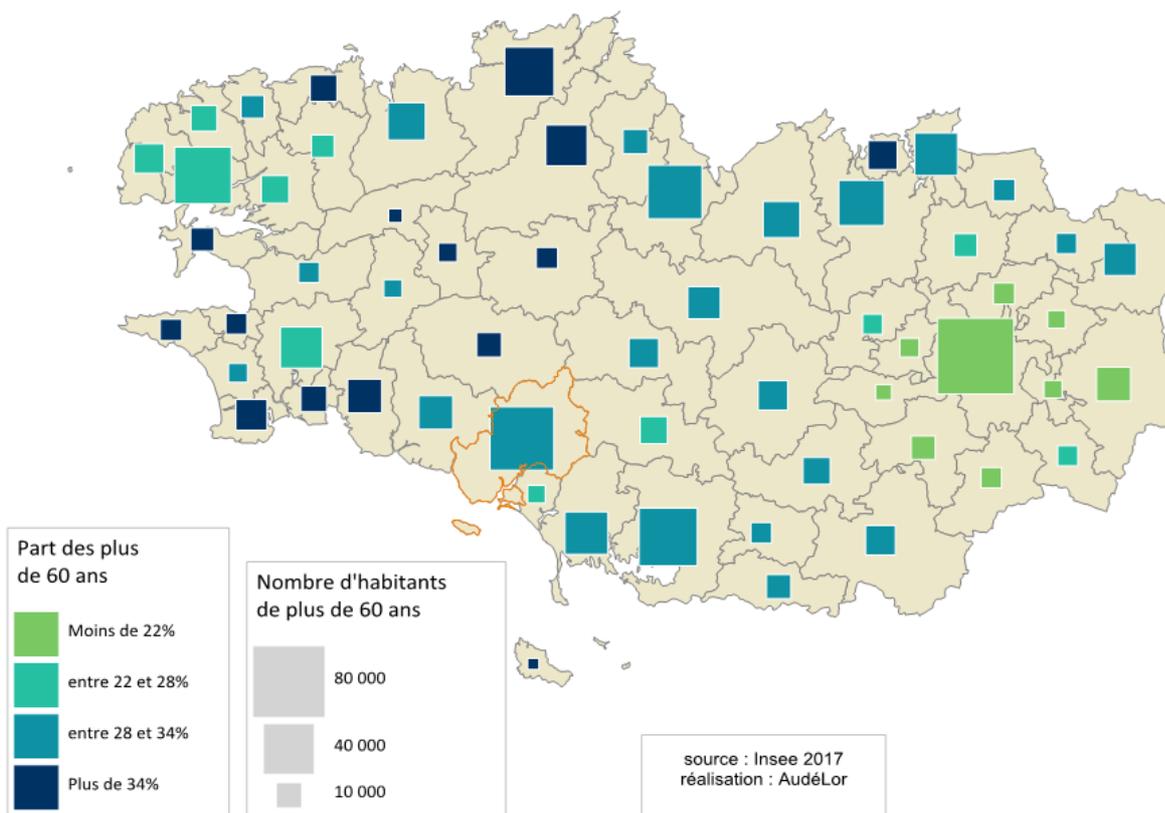


En 2017, la part des 60 ans et + sur Lorient Agglomération est de 30,4% soit 2,3 points de plus que la moyenne régionale (28,1%). Cette part progresse partout en Bretagne et est généralement plus élevée sur les littoraux et le centre Bretagne.

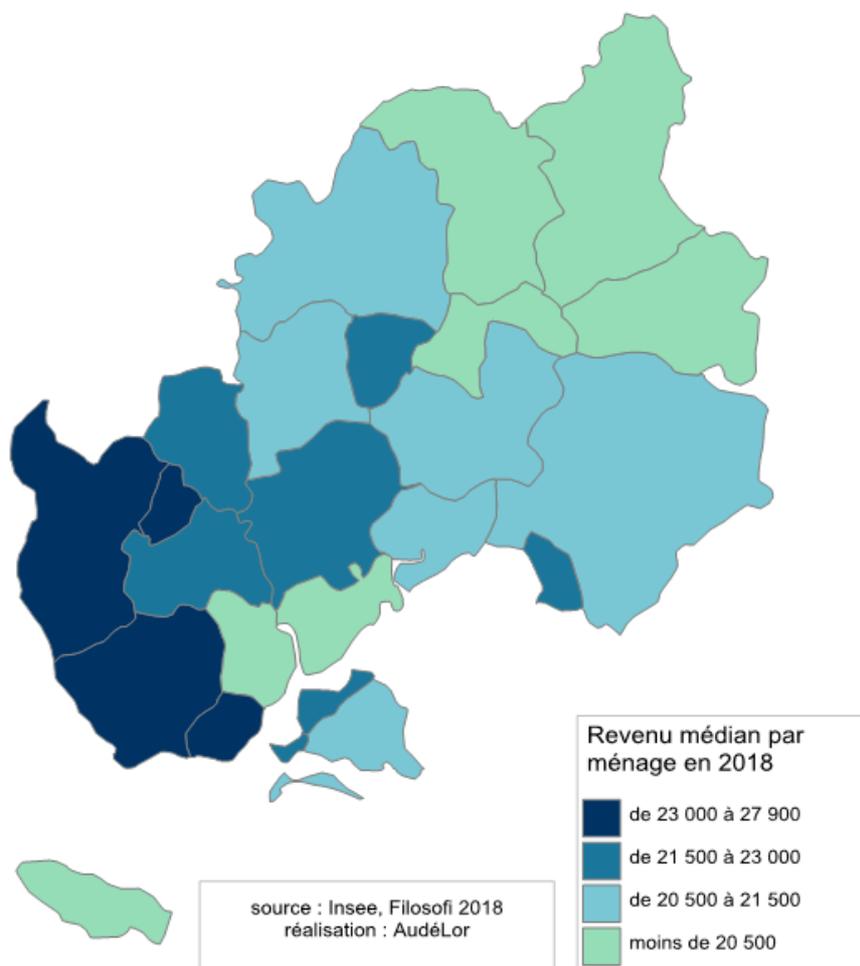
Sur l'agglomération, on retrouve une part plus importante des 60 ans et + dans la population dans des communes littorales (Gâvres, Groix, Port-Louis, Larmor-Plage) ainsi que sur Bubry avec des parts supérieures à 35%. Les communes ayant connu une forte dynamique démographique, par migrations, ont une part de seniors moins élevée (Calan, Gestel, Brandérion, Pont-Scorff, Languidic).

Leur nombre a nettement augmenté entre 2012 et 2017 passant de 55 000 à 62 000 (+2,42% par an), tout comme leur part qui est passée de 27,5% à 30,4%.

EPCI	Part des 60 ans et + en	Nombre de 60 ans et +
	2017	en 2017
Rennes Métropole	19,8%	88 697
Brest Métropole	23,4%	49 112
Lorient Agglomération	30,4%	61 817
GMVA	30,5%	51 359
Saint-Brieuc Armor Agglomération	29,5%	44 725
Quimper Bretagne Occidentale	26,3%	26 326
BRETAGNE	28,1%	932 755



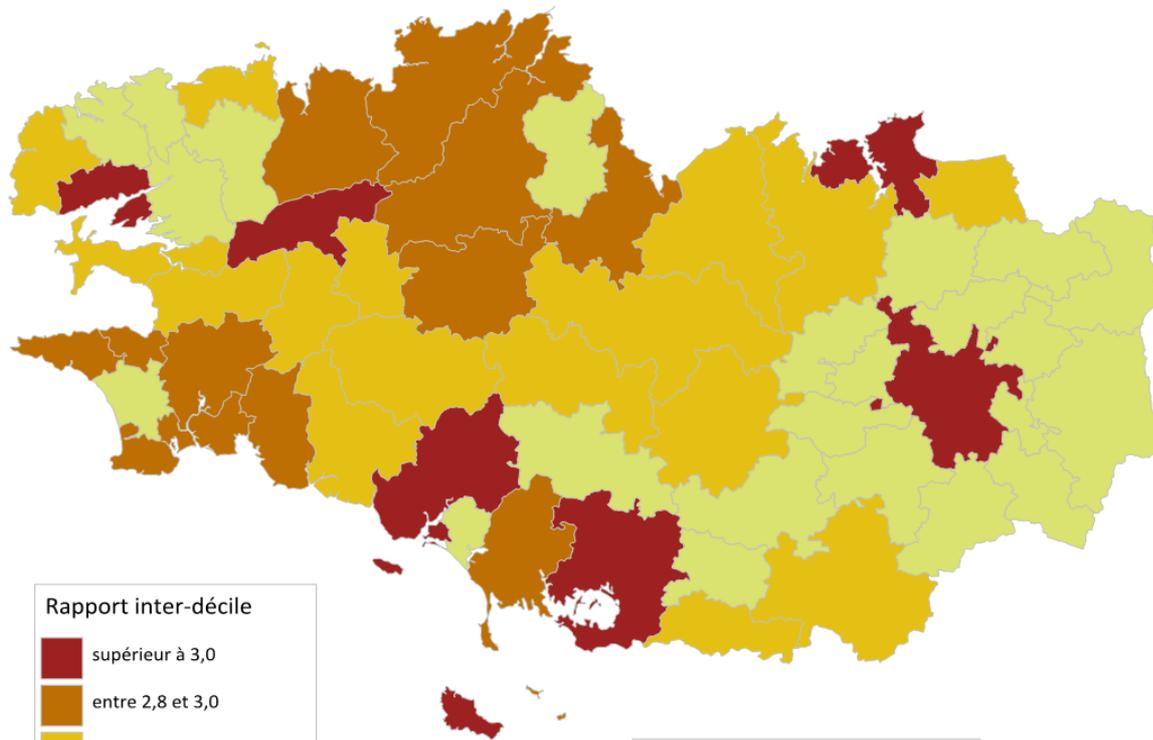
DES REVENUS PROCHES DE LA MOYENNE BRETONNE



En médiane du niveau de vie, Lorient Agglomération se situe, avec 21 500 € par unité de consommation, en dessous de la moyenne bretonne (21 750 €) et en 28^{ème} position sur 59 intercommunalités. Elle est celle des grandes agglomérations où ce niveau est le plus bas. Mais comme ces dernières, elle est parmi les intercommunalités où les revenus sont les plus inégalitaires (mesuré par le rapport inter-décile) entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres : les revenus des plus riches sont parmi les plus élevés de la région, et ceux des plus pauvres, parmi les plus faibles. Cette situation s'identifie à l'échelle communale, avec une nette différence de niveau de vie médian entre les résidents des communes littorales, le cœur d'agglomération, le Nord du territoire.

Le salaire horaire est équivalent à la moyenne bretonne et légèrement supérieur à celui des agglomérations de Saint-Brieuc et de Quimper.

EPCI	Salaire horaire net moyen en € en 2018	Médiane du niveau de vie annuel par UC (en €) en 2018	Rapport inter-décile
Rennes Métropole	15,3	23 130	3,4
Brest Métropole	14,0	21 660	3,1
Lorient Agglomération	13,6	21 500	3,0
GMVA	14,3	23 010	3,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	13,3	21 560	2,9
Quimper Bretagne Occidentale	13,1	21 570	2,8
BRETAGNE	13,6	21 750	2,8



Rapport inter-décile

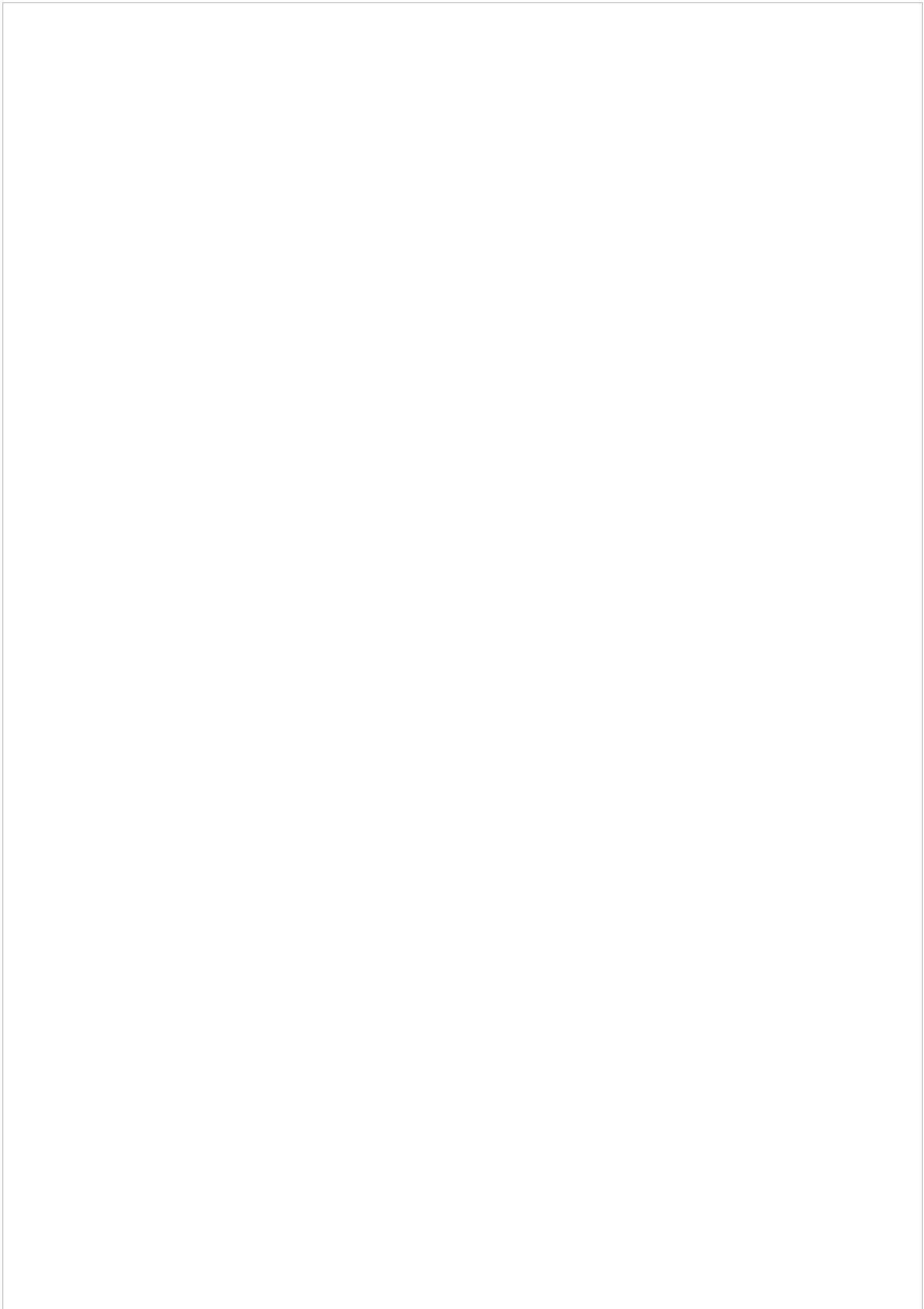
- supérieur à 3,0
- entre 2,8 et 3,0
- Entre 2,6 et 2,8
- Inférieur à 2,6

source : Insee, Filosofi 2018
réalisation : AudéLor

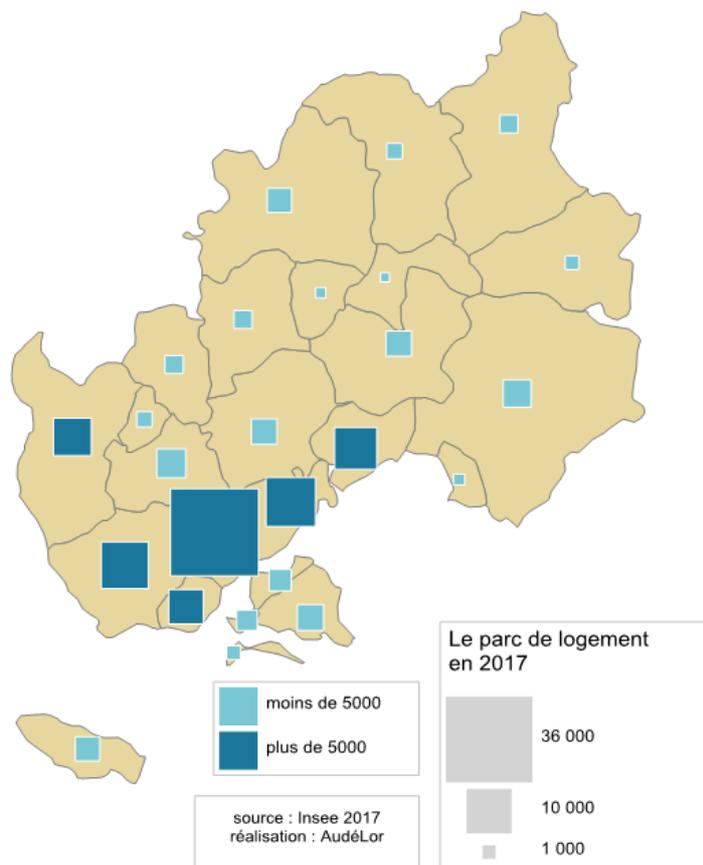




2 REPÈRES HABITAT - LOGEMENT



UN PARC DE 115 200 LOGEMENTS, 2^{ÈME} EPCI BRETON

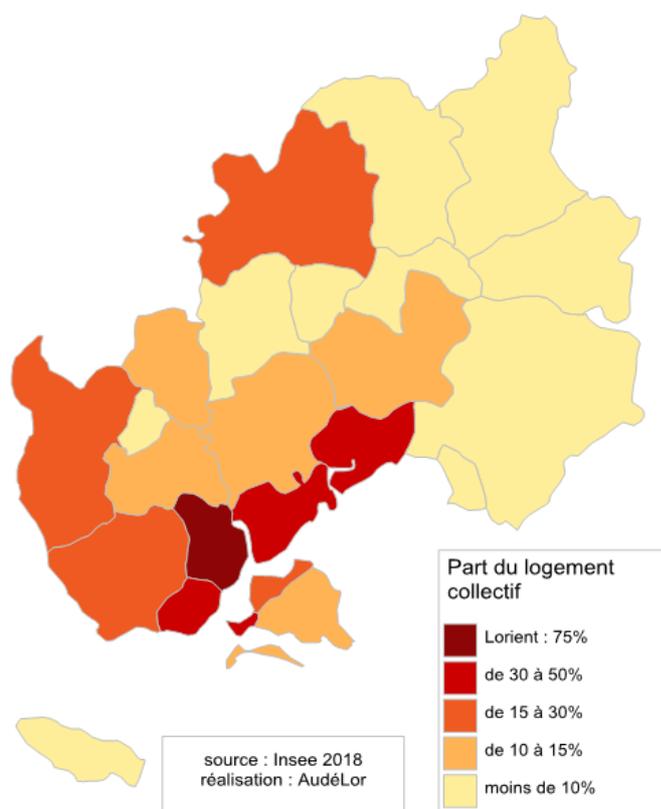


Lorient Agglomération, avec 115 189 logements, dispose du deuxième parc de logements le plus important parmi les EPCI bretons après Rennes Métropole. Il devance celui de Brest Métropole, pourtant plus peuplée, où la part de résidences secondaires et de logements vacants sont nettement plus faibles. Ces 115 189 logements représentent 6% du parc de logements bretons.

Ce parc est concentré sur les communes de plus de 10 000 habitants (Lorient, Lanester, Ploemeur, Hennebont et Guidel) qui à 5 représentent 63,3% du parc total. Avec Larmor-Plage, seule autre commune à compter plus de 5000 logements, on atteint 68,1% du parc total. Ce parc a augmenté de 1,11% par an entre 2012 et 2017 (+6195 logements). La croissance du nombre de logements est près de 3 fois supérieure à celle de la population.

EPCI	Nombre total de logements
Rennes Métropole	230 670
Brest Métropole	114 166
Lorient Agglomération	115 189
GMVA	107 995
Saint-Brieuc Armor Agglomération	84 191
Quimper Bretagne Occidentale	55 315
BRETAGNE	1 919 986

PRÈS DE 4 LOGEMENTS SUR 10 EN COLLECTIF



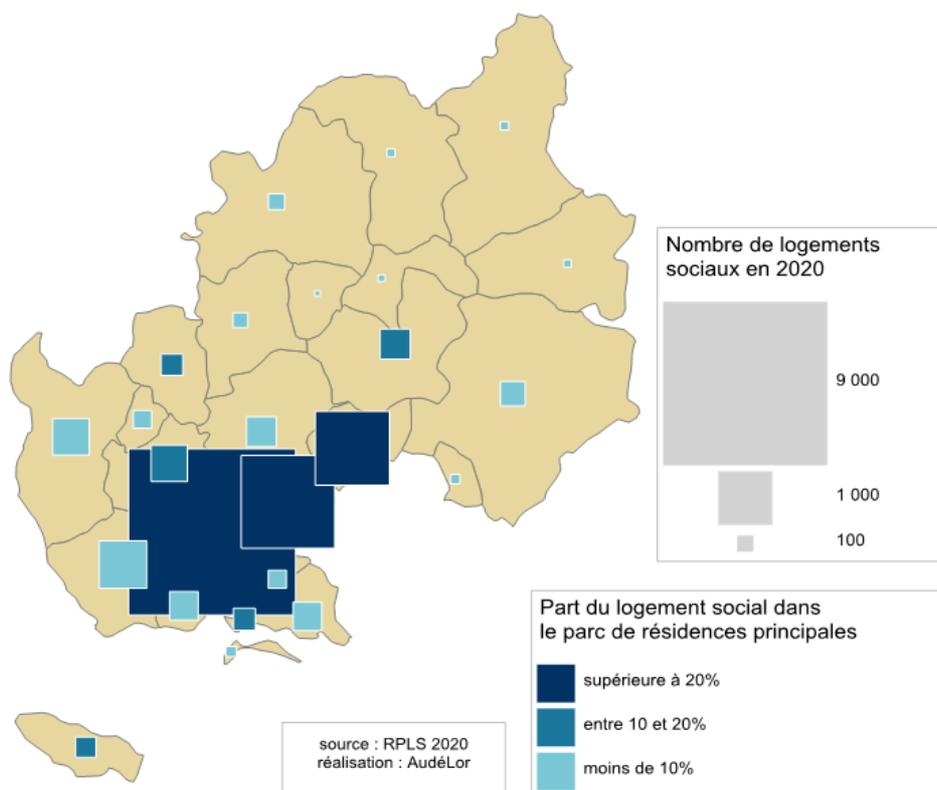
Caractéristique des territoires urbains et denses, sur Lorient Agglomération, 39,0% des logements sont en collectif (près de 45 000), soit nettement plus que la moyenne bretonne (28,1%). C'est sensiblement la même proportion que sur Quimper Bretagne Occidentale, mais moins important qu'à Rennes Métropole (64,8%), Brest Métropole (59,4%) et Saint-Malo agglomération (43,4%).

Sur l'agglomération, le contraste est net entre la ville-centre (75%) et 20 communes dont la part de collectifs est inférieure à la moyenne bretonne. Seules les communes « historiques » de Port-Louis (34,8%) et Hennebont (39,6%), ainsi que Larmor-Plage (33,2%) et Lanester (43,1%) présentent une part plus élevée que la moyenne régionale.

EPCI	Part de logements collectifs en 2017
Rennes Métropole	64,8%
Brest Métropole	59,4%
Lorient Agglomération	39,0%
GMVA	34,6%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	29,6%
Quimper Bretagne Occidentale	39,2%
BRETAGNE	28,1%

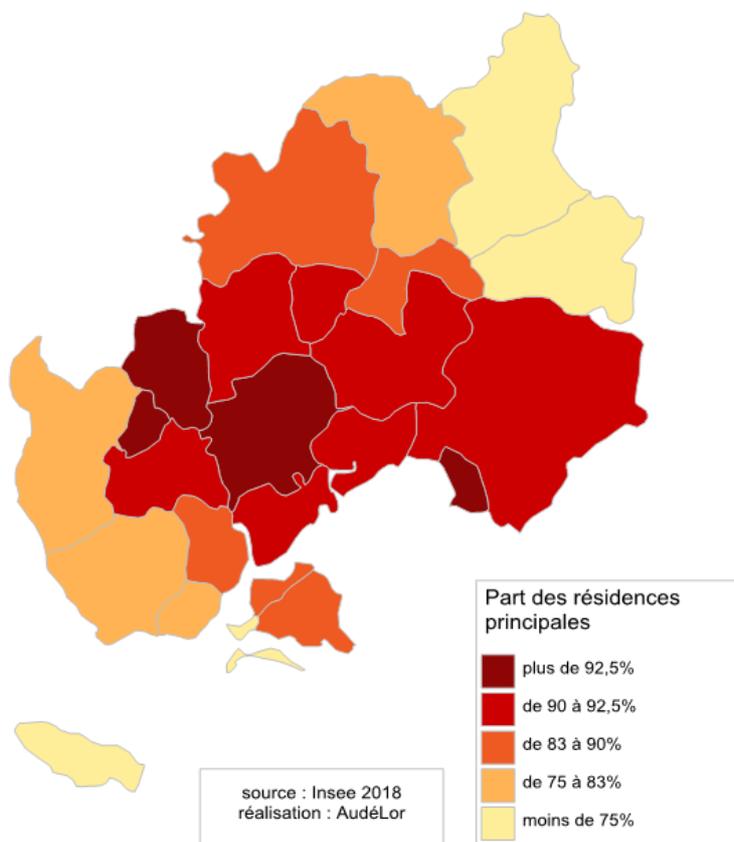
Source : Insee

UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE CONCENTRÉE SUR LE CŒUR D'AGGLOMERATION



On dénombre 17 704 logements locatifs sociaux sur l'ensemble de Lorient Agglomération, soit 15,4% des résidences principales. Les communes de Lorient (28,0%), Lanester (26,3%) et Hennebont (22,9%) dépassent le taux de 20% de logements sociaux parmi leurs résidences principales. Ces trois communes concentrent 77,8% du parc social de l'agglomération. Cette part est en diminution : l'offre nouvelle récente a été davantage produite en dehors de ces trois communes.

UNE PART ÉLEVÉE DE RESIDENCES PRINCIPALES, UNE PART DE RESIDENCES SECONDAIRES FAIBLE POUR LE LITTORAL DE BRETAGNE SUD

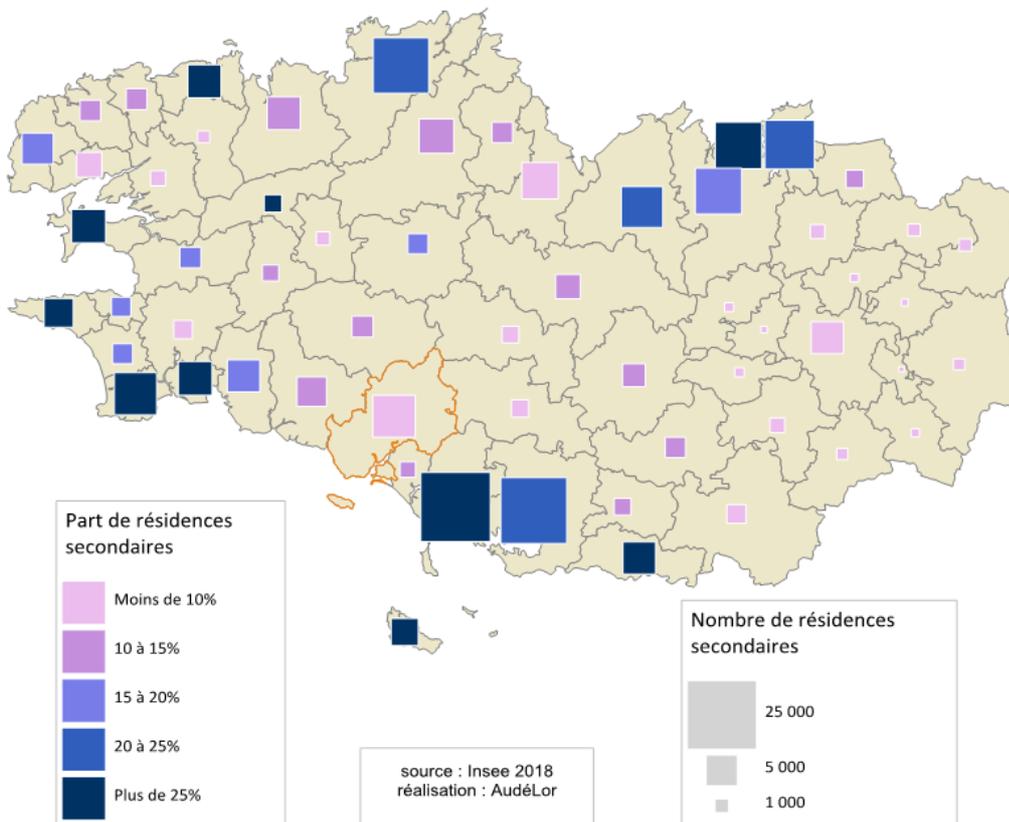


Sur Lorient Agglomération, 84,9% des logements sont des résidences principales, 8,1% sont des résidences secondaires ou occasionnelles et 7,0% sont vacants. Parmi les principales agglomérations bretonnes, Lorient Agglomération présente un des taux les plus élevés de résidences principales, après Rennes Métropole et Brest Métropole. Son taux de résidences secondaires est nettement plus faible que la moyenne régionale (13,3%). Elle est nettement inférieure à celle de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (21%). La part de la vacance est contenue et inférieure à la moyenne régionale.

Parmi les communes de Lorient Agglomération dont la part de résidences principales est inférieure à la moyenne on distingue deux situations géographiques différentes : au Sud, cette part est affaiblie par une proportion plus importante que la moyenne de résidences secondaires ; au Nord, cette part est affaiblie par un poids plus important des logements vacants.

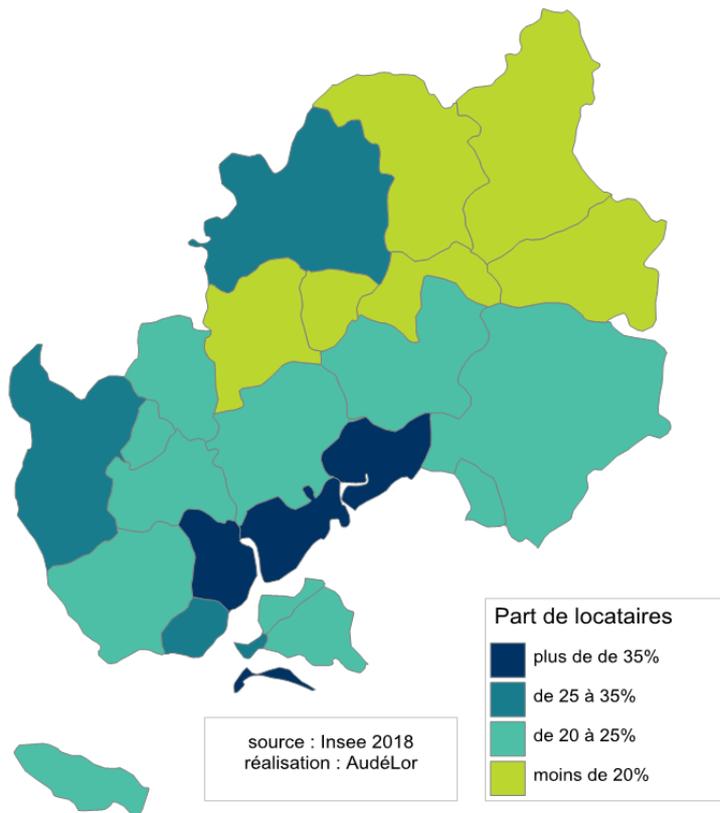
EPCI	Part de résidences principales en 2017	Part de résidences secondaires en 2017	Part de logements vacants en 2017
Rennes Métropole	91,7%	2,3%	6,0%
Brest Métropole	90,9%	2,9%	6,2%
Lorient Agglomération	84,9%	8,1%	7,0%
GMVA	73,1%	21,0%	5,9%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	83,5%	8,1%	8,4%
Quimper Bretagne Occidentale	87,8%	3,2%	9,0%
BRETAGNE	79,1%	13,3%	7,7%

Source : Insee



UNE PART PLUS ÉLEVÉE DE LOCATAIRES QUE SUR LE RESTE DE LA BRETAGNE

Repères de territoire

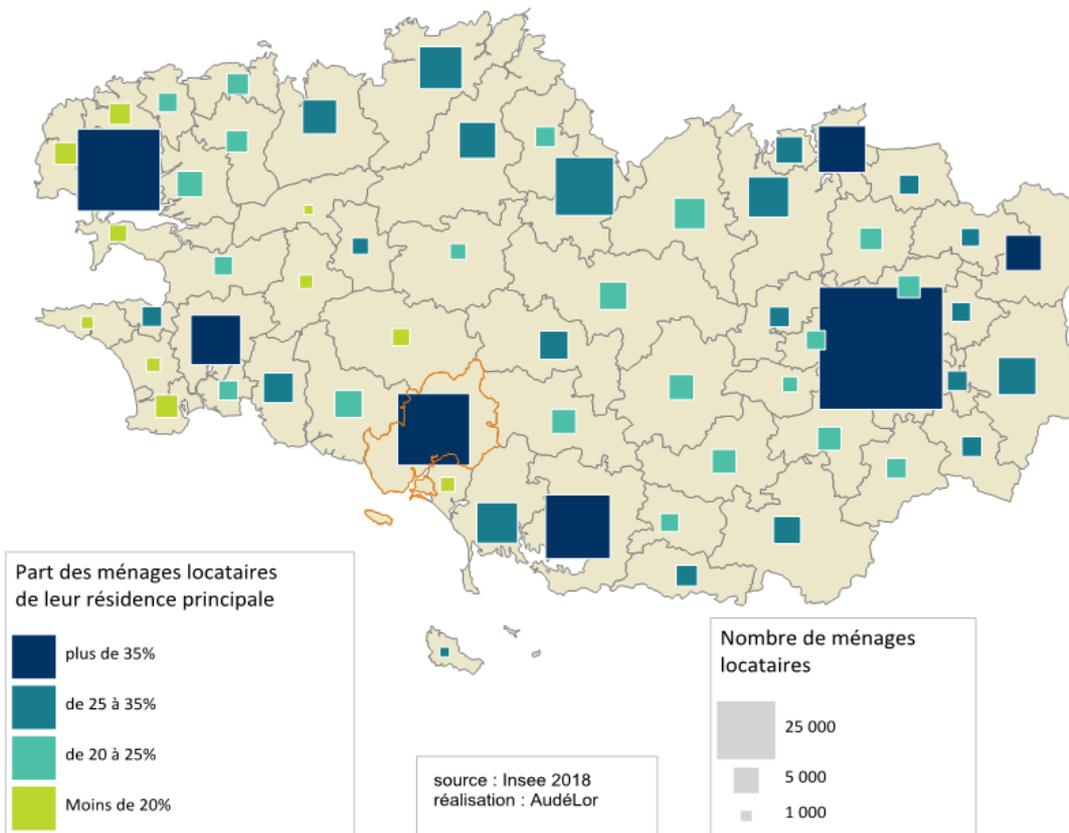


37,4% des ménages de Lorient Agglomération sont locataires de leur résidence principale. C'est presque 5 points de plus que la moyenne bretonne (32,5%). C'est aussi le taux le plus élevé des EPCI bretons hors métropoles, mais assez nettement en dessous des parts mesurées sur Rennes Métropole (50,7%) et Brest Métropole (46,4%).

Parmi les communes du territoire, on observe une forte part de propriétaires sur les communes du Nord du territoire, à l'exception de Plouay où une offre locative en maisons individuelles est plus forte. Sur la partie Sud du territoire on trouve un peu plus de locataires, en particulier autour de la Rade (Larmor-Plage, Port-Louis). Les communes plus urbaines (Lorient, Lanester, Hennebont), avec un parc collectif et un parc social plus développés accueillent une part nettement plus importante de locataires.

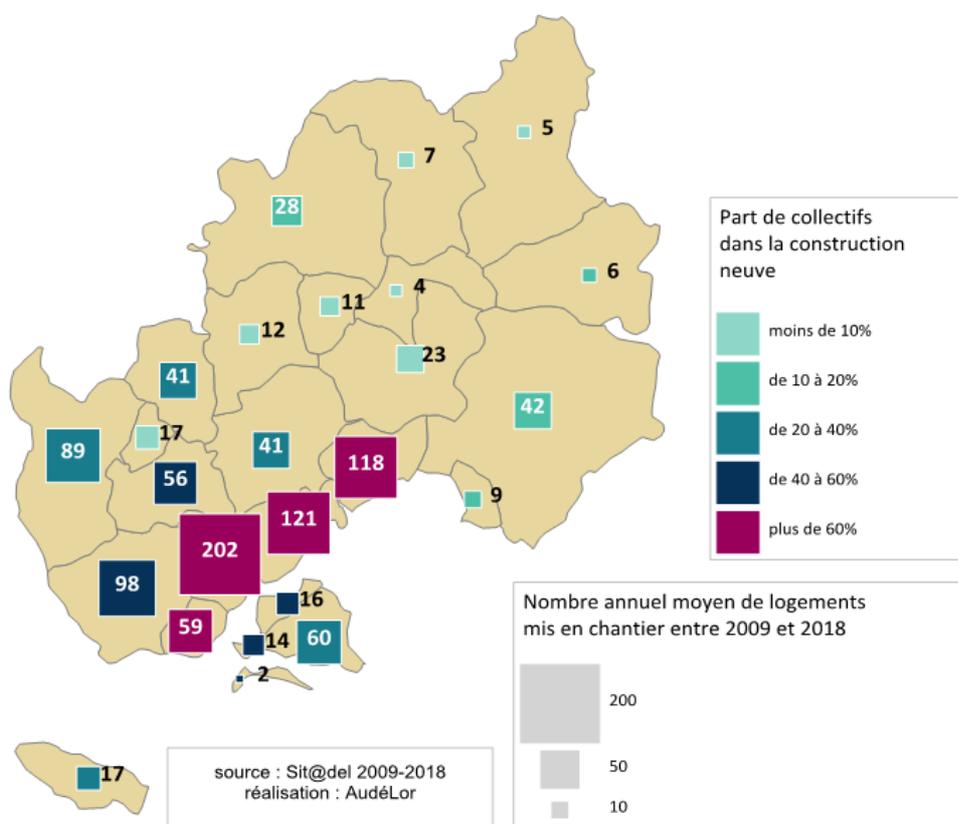
EPCI	Nombre de ménages locataires en 2017	Part de ménages locataires en 2017
Rennes Métropole	107 189	50,7%
Brest Métropole	48 093	46,4%
Lorient Agglomération	36 620	37,4%
GMVA	29 177	37,0%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	24 075	34,3%
Quimper Bretagne Occidentale	17 558	36,1%
BRETAGNE	987 304	32,5%

Source : Insee



1100 LOGEMENTS MIS EN CHANTIER PAR AN EN MOYENNE

Repères de territoire



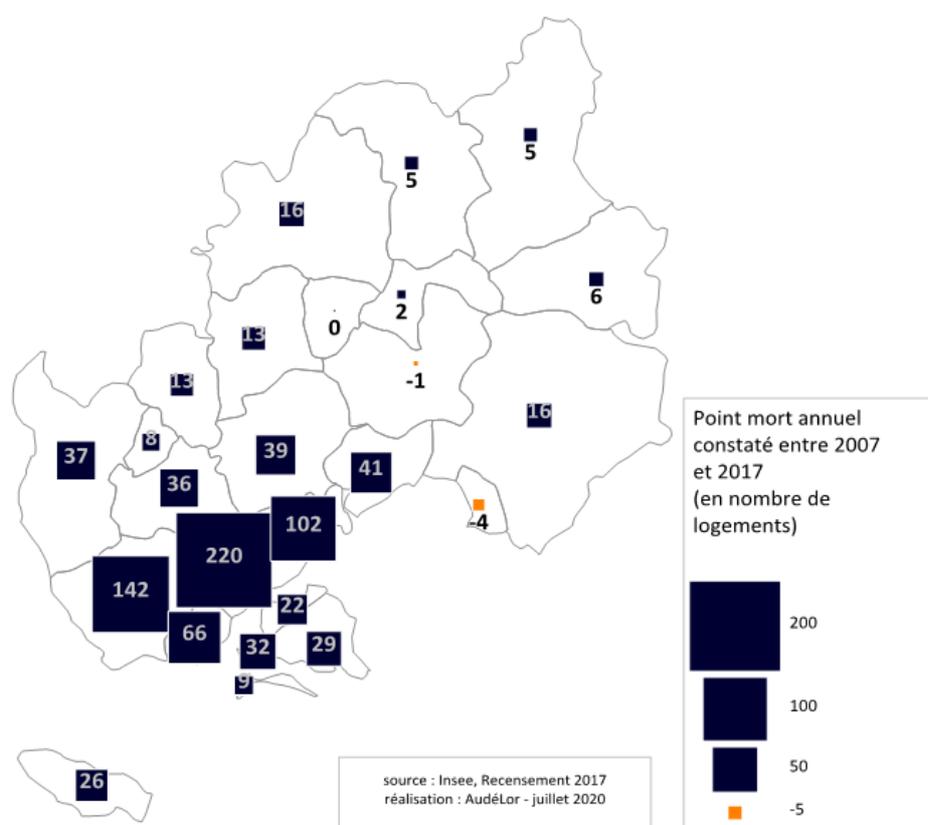
Sur les dix dernières années, la production annuelle moyenne de logements sur Lorient Agglomération est de 1098, avec une assez forte prédominance des cinq communes de Lorient, Lanester, Hennebont, Ploemeur et Guidel qui produisent 57% de l'offre nouvelle.

Les logements collectifs représentent 52,3% de la production neuve. Leur part est élevée sur 4 des 5 communes précitées (Lorient, Lanester, Hennebont et Plœmeur) ainsi que sur Larmor-Plage, Quéven, Port-Louis et Locmiquélic mais avec des volumes nettement plus faibles sur ces trois dernières.

LE POINT MORT

Définition : Le « point mort » correspond au nombre de logements produits pour simplement répondre à la diminution de la taille des ménages, et ainsi maintenir la population au même niveau. Si le nombre de mises en chantier est égal au point mort on constate une stabilité démographique. S'il est supérieur on constate une croissance ; et s'il y est inférieur on constate une baisse de la population.

Sur Lorient Agglomération, le point mort était de 834 logements par an entre 2007 et 2017.



Lecture : Sur Plœmeur, compte tenu de la diminution de la taille des logements, de l'augmentation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants, il aurait fallu construire 142 logements par an entre 2007 et 2017 pour maintenir la population.

Sur Brandérion, compte tenu de l'accroissement de la taille moyenne des ménages et du fort renouvellement du parc existant, la production de logements supplémentaires n'était pas nécessaire pour maintenir la population : le point mort est négatif.

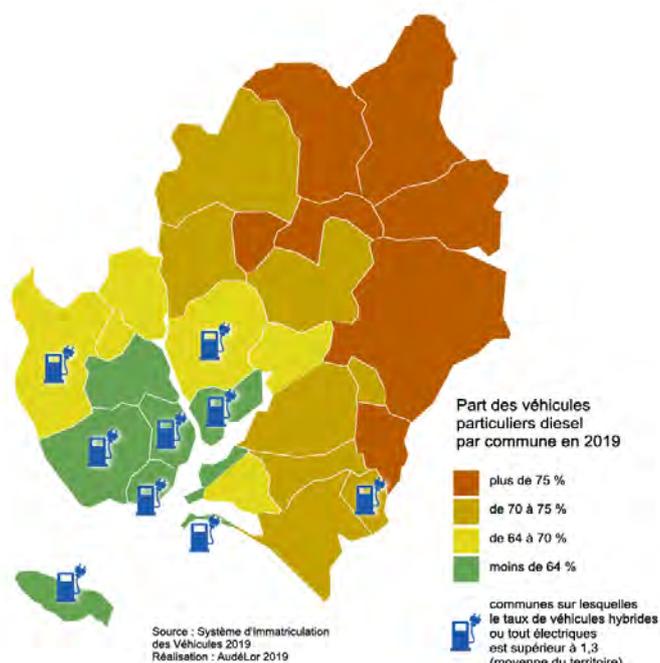
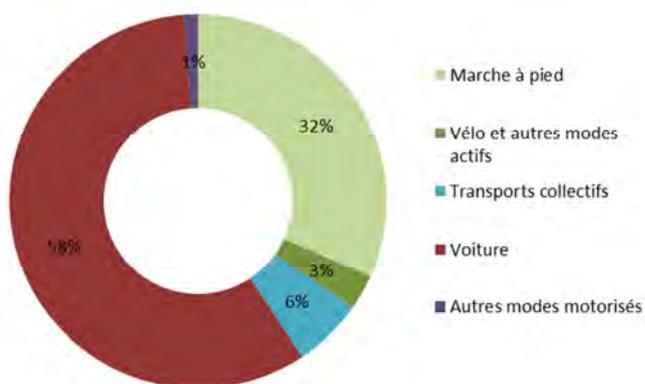




3 REPÈRES MOBILITÉS



UNE PROGRESSION DES MODES DE DÉPLACEMENTS ACTIFS



En 2016, on estime à 833 855 les déplacements effectués chaque jour par les habitants de Lorient Agglomération (tous modes et motifs confondus au départ et/ou à l'arrivée d'une des 25 communes du territoire).

L'usage de l'automobile est largement majoritaire avec 58% des déplacements. L'usage de l'automobile atteint un taux de 75% dans le cadre des déplacements ayant pour motif le travail.

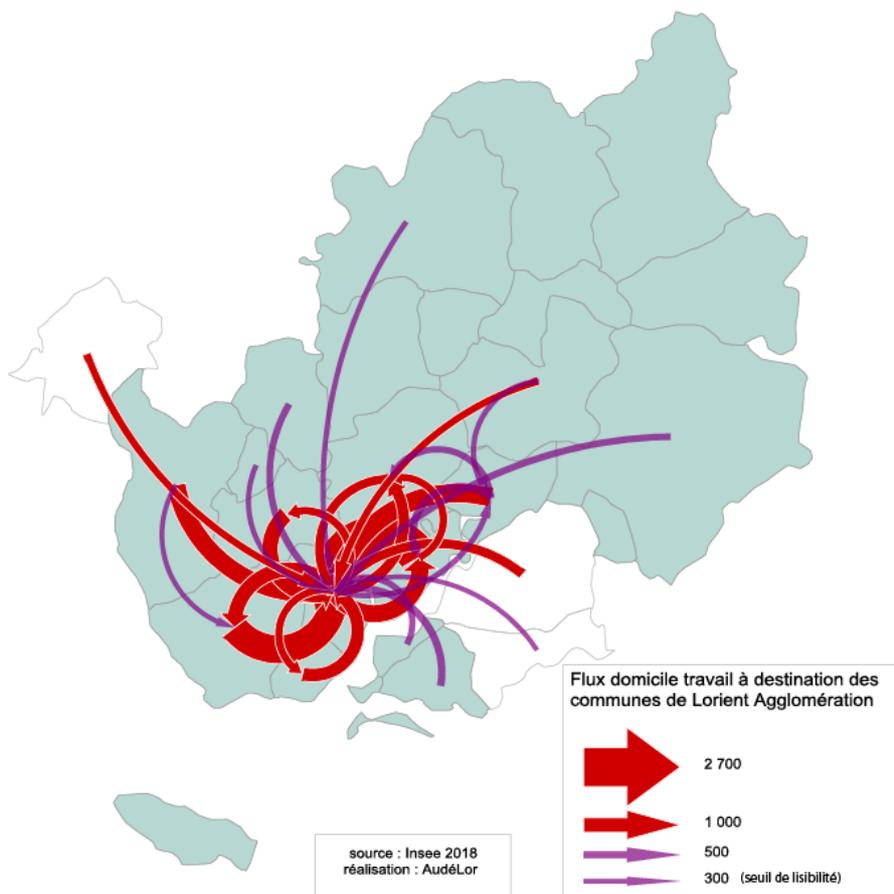
Si l'usage de la voiture reste dominant, les modes de déplacements actifs (marche à pied et vélo) connaissent une forte progression depuis 2004. Leur part modale est passée de 26% à 35% sur une période de 12 ans.

La répartition des types de motorisation du parc de véhicules particuliers des communes de Lorient Agglomération laisse apparaître une différence nette entre les communes du nord-est et celles du sud-ouest. Les véhicules diesel sont surreprésentés au nord du territoire tandis que les véhicules essence ainsi que les véhicules électriques ou hybrides le sont sur les communes urbaines et littorales.

EPCI	% de déplacements en voiture	% de déplacements en transports collectifs	% de transports collectifs pour les actifs de la ville centre
Rennes Métropole	65,6%	17,6%	26,0%
Brest Métropole	74,1%	12,3%	15,8%
Lorient Agglomération	80,8%	5,6%	9,0%
GMVA	83,5%	4,4%	8,7%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	83,7%	4,4%	8,7%
Quimper Bretagne Occidentale	84,0%	5,1%	7,3%

Source : Insee, Recensement 2017

UN ALLONGEMENT DES FLUX DOMICILE - TRAVAIL

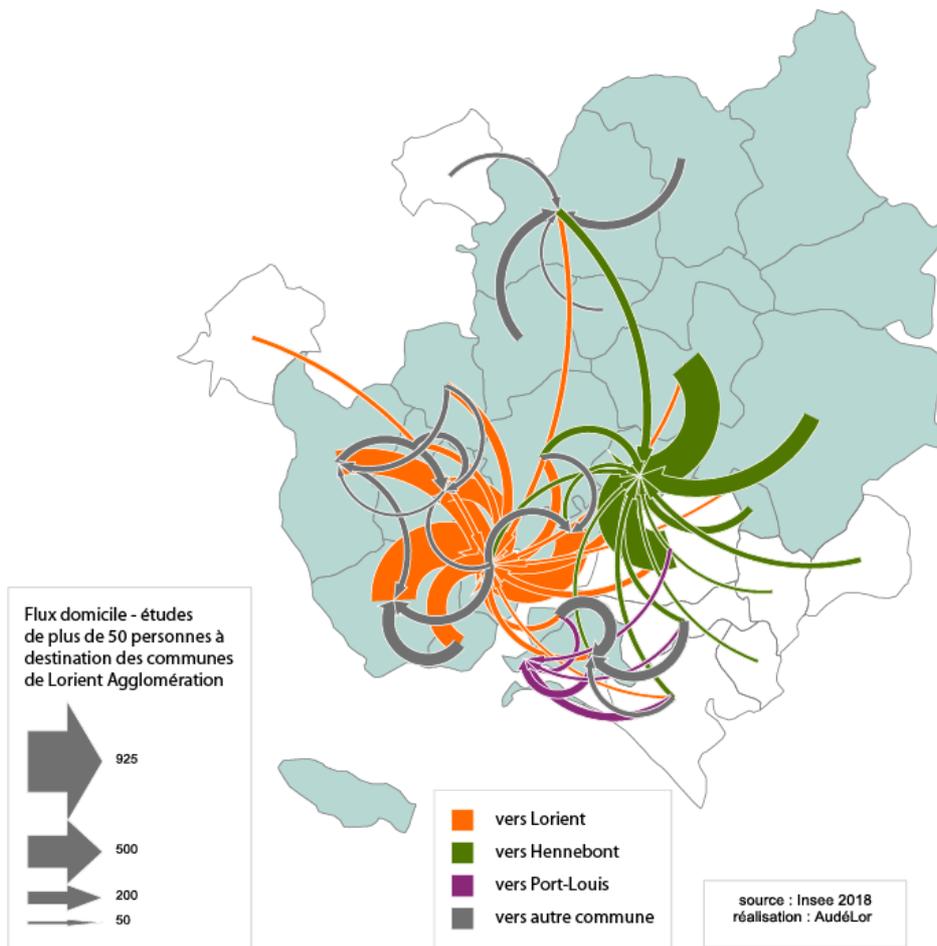


En 2017, 78 274 actifs travaillent sur Lorient Agglomération. 51 000 d'entre eux sont des navetteurs (actifs travaillant dans une autre commune que celle où ils résident).

16 flux domicile – travail d'une commune à l'autre comptent plus de 500 actifs, ce qui au total concerne 16 686 actifs. Il s'agit essentiellement de flux ayant pour origine ou destination le cœur d'agglomération élargi à sa première couronne périphérique. Les flux depuis Kervignac et Quimperlé à destination de Lorient concernent également plus de 500 actifs.

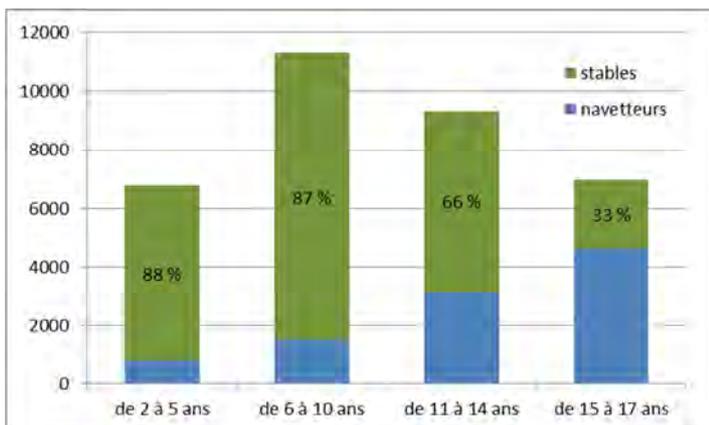
Depuis plusieurs décennies, on observe un allongement des distances domicile – travail. Les flux en croissance concernent les communes de plus en plus éloignées du cœur d'agglomération. Ainsi, la part des actifs travaillant sur Lorient Agglomération sans y résider est passée de 13,2% en 1999 à 17,0% en 2017. À l'inverse des communes comme Plœmeur, Larmor-Plage ou Quéven voient leur nombre d'actifs travaillant à Lorient diminuer fortement même s'il s'agit toujours de flux très volumineux. En effet ces communes connaissent un vieillissement de leur population et une diminution de leur population active.

DES FLUX DOMICILE – ÉTUDES POLARISÉS

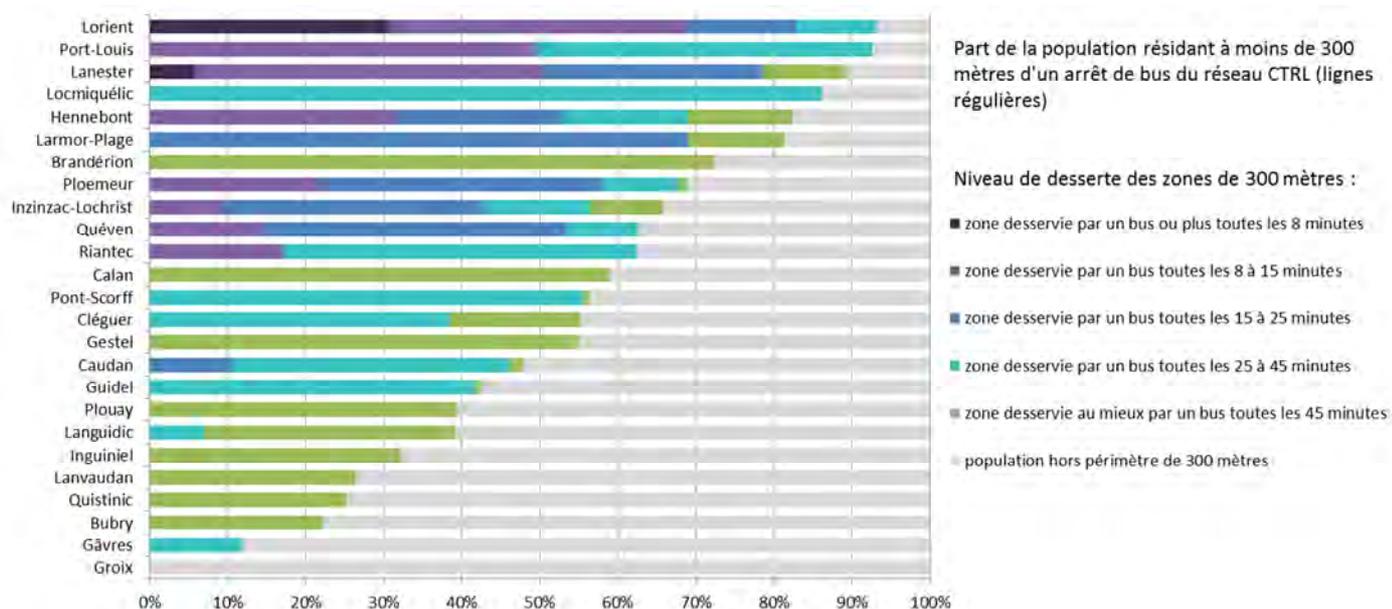


En 2017, 34 634 habitants de Lorient Agglomération âgés de moins de 18 ans sont scolarisés ou en formation. Parmi eux, 10 104 étudient dans une autre commune que leur commune de résidence soit 29,4 %.

Le nombre et la répartition géographique des établissements scolaires (cf. partie 4 – Équipements – Services) sont très différents selon qu'il s'agisse d'établissement primaire ou secondaire. Ils déterminent l'importance et l'organisation des flux domicile – études. Jusqu'à l'âge de 10 ans peu d'élèves sont scolarisés hors de leur commune de résidence. À partir du cycle secondaire (de 11 à 17 ans), la part des « navetteurs » augmente sensiblement, en particulier chez les lycéens (15 - 17 ans).



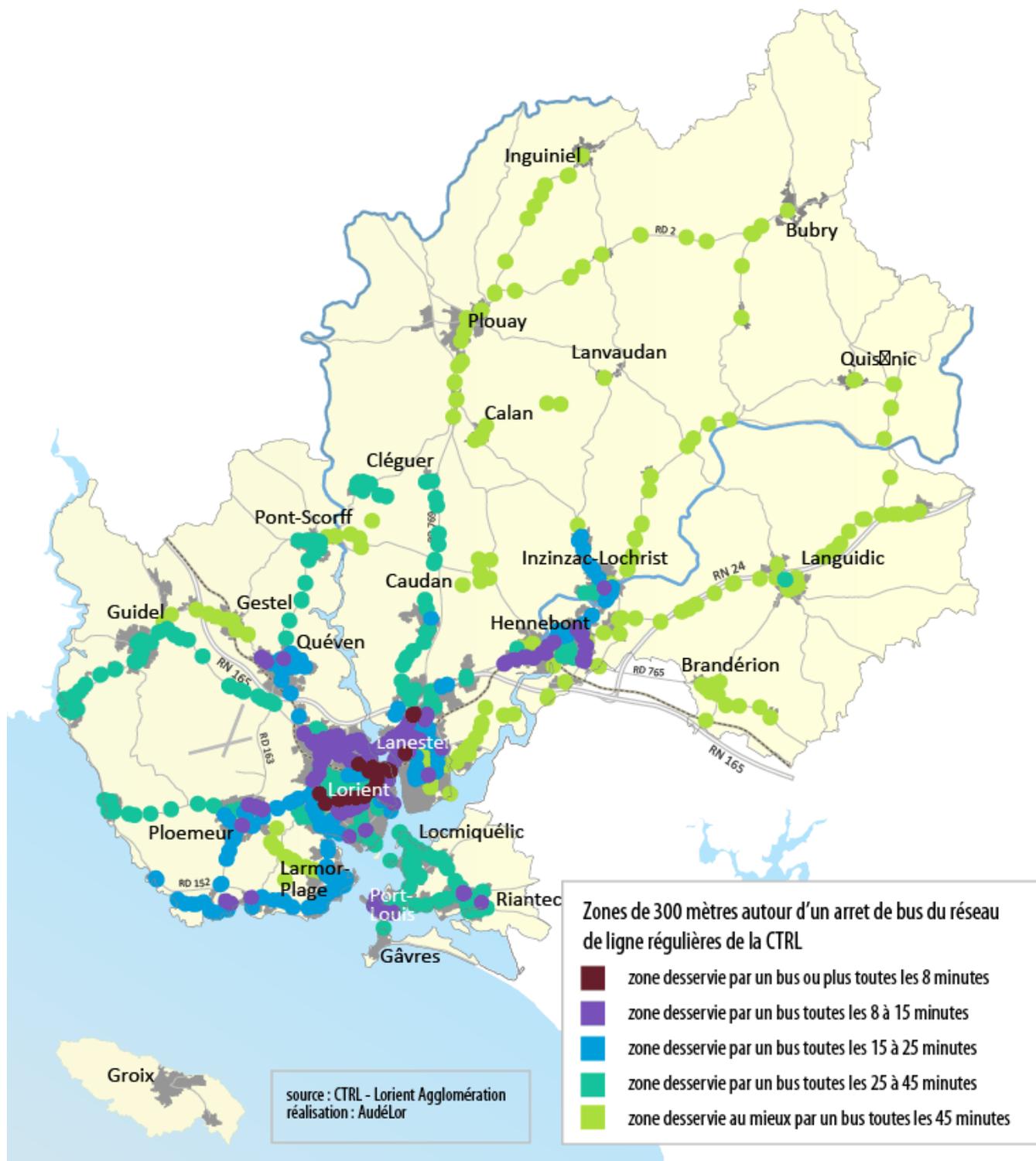
3 HABITANTS SUR 4 À MOINS DE 300 M D'UN ARRÊT DE BUS



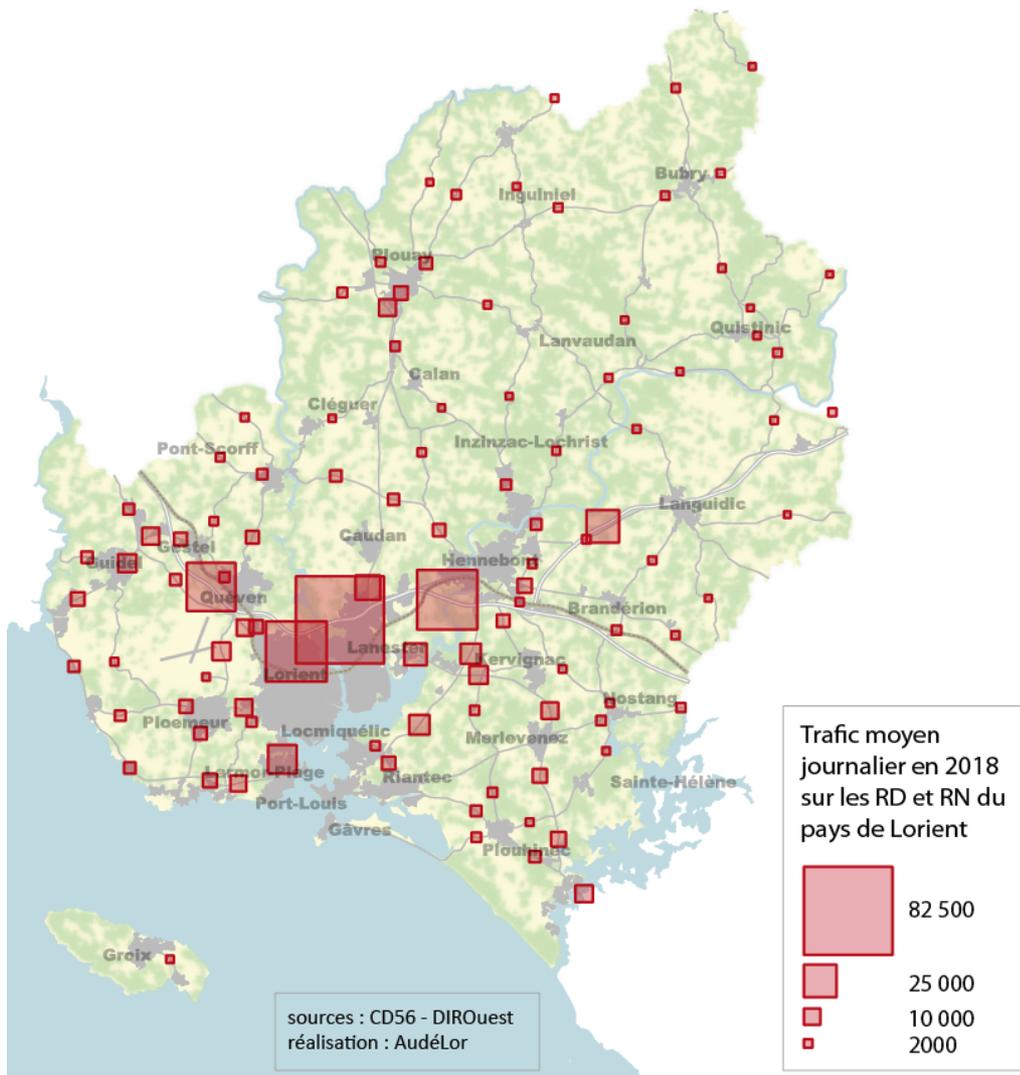
Source : CTRL, traitements statistiques AudéLor

72,5 % de la population de Lorient Agglomération habite à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus du réseau de lignes régulières de la CTRL. Cela représente environ 150 000 personnes. Un habitant sur trois réside à moins de 300 mètres d'un arrêt desservi au moins toutes les 15 minutes (tous sens et toutes lignes régulières). Ces arrêts à forte fréquence se localisent sur les communes bénéficiant des aménagements du Triskell (Lorient, Lanester, Quéven, Plœmeur) mais aussi sur les communes où convergent plusieurs lignes (Port-Louis, Locmiquélic, Riantec, Hennebont et Inzinzac-Lochrist).

La couverture du territoire par le réseau de bus est encore plus importante en prenant en compte les lignes spéciales (scolaires, bus à la demande).



UN TRAFIC ROUTIER EN HAUSSE



Le trafic routier, en lien avec la croissance démographique et la part toujours très importante de la voiture dans les déplacements, est en constante augmentation sur les communes de Lorient Agglomération.

Au niveau du Pont du Sac'h entre Lorient et Lanester (RN 165), le trafic journalier moyen est comparable à celui des axes périphériques des agglomérations de Rennes ou de Nantes, soit 82 500 véhicules par jour dans les deux sens en 2018. Il s'agit du tronçon routier le plus fréquenté de Lorient Agglomération. En 1998, 65 000 véhicules transitaient chaque jour par le pont du Sac'h, soit 17 500 de moins qu'aujourd'hui. En 20 ans, la croissance a donc été sur cet axe de +1,2% par an en moyenne.

D'autres secteurs comptent plus de 50 000 véhicules jours sur la RN 165 entre Quéven et Hennebont ainsi que sur la partie nord de la RD 465 (pénétrante de Lorient : voie portuaire).

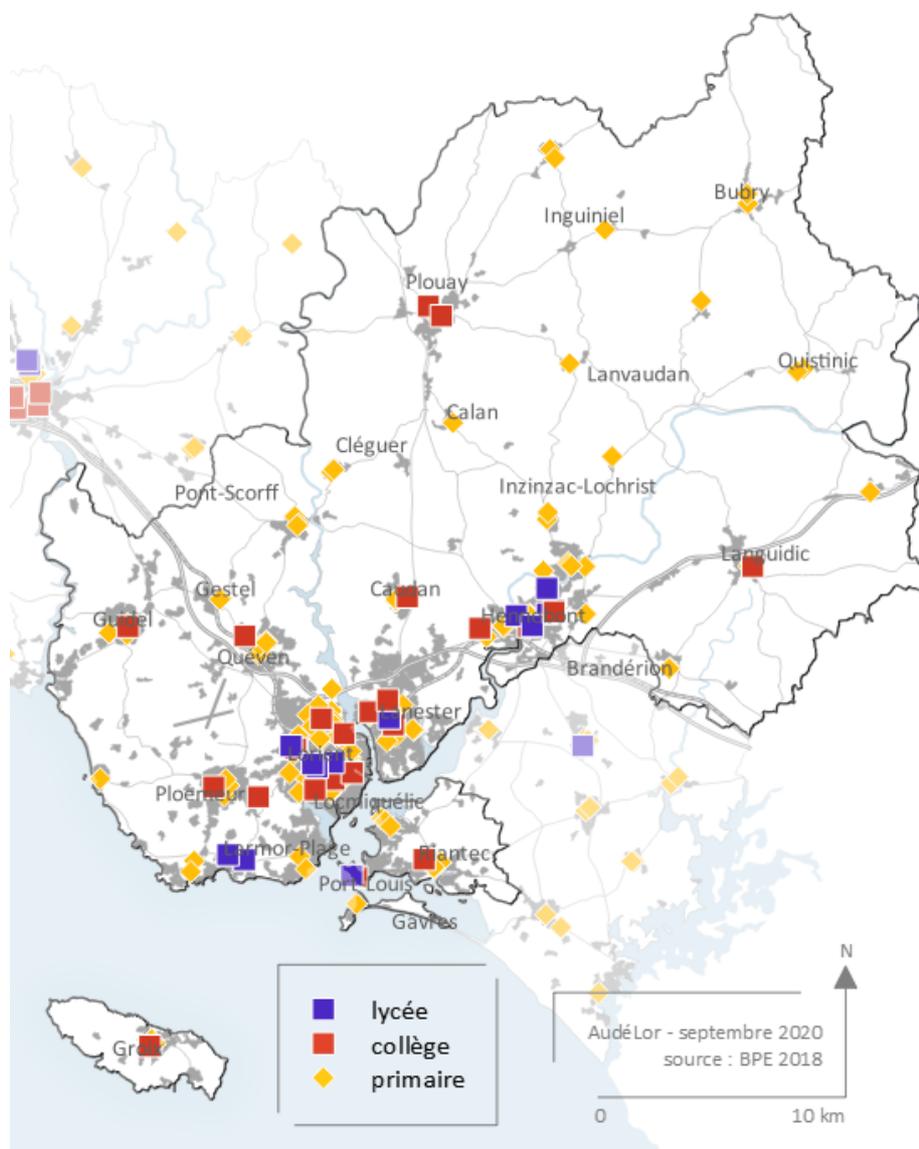
Certains axes départementaux connaissent des évolutions de trafic importantes. La RD 769 entre Lanester et Plouay a vu son trafic doubler au niveau de Plouay en passant de 4900 véhicules jours à 10 500 entre 1998 et 2018 (soit +3,9% par an). Le tronçon sud de cet axe, au niveau de Kerpont, a vu son trafic passer de 13 200 à 18 400 sur la même période de 20 ans (+1,67% par an).



4 REPÈRES ÉQUIPEMENTS SERVICES



38 000 ÉLÈVES ET 7000 ÉTUDIANTS



38 000 élèves sont scolarisés dans les établissements scolaires des communes de Lorient Agglomération : 18 000 dans les écoles primaires, 10 000 en collèges et 10 000 en lycées.

Chaque commune accueille des élèves en primaire avec des effectifs variant de 30 à Gâvres à 4800 à Lorient. On compte plus de 1000 élèves sur Guidel, Hennebont, Lanester, Lorient et Ploemeur qui représentent un peu plus de 11 000 écoliers de primaires.

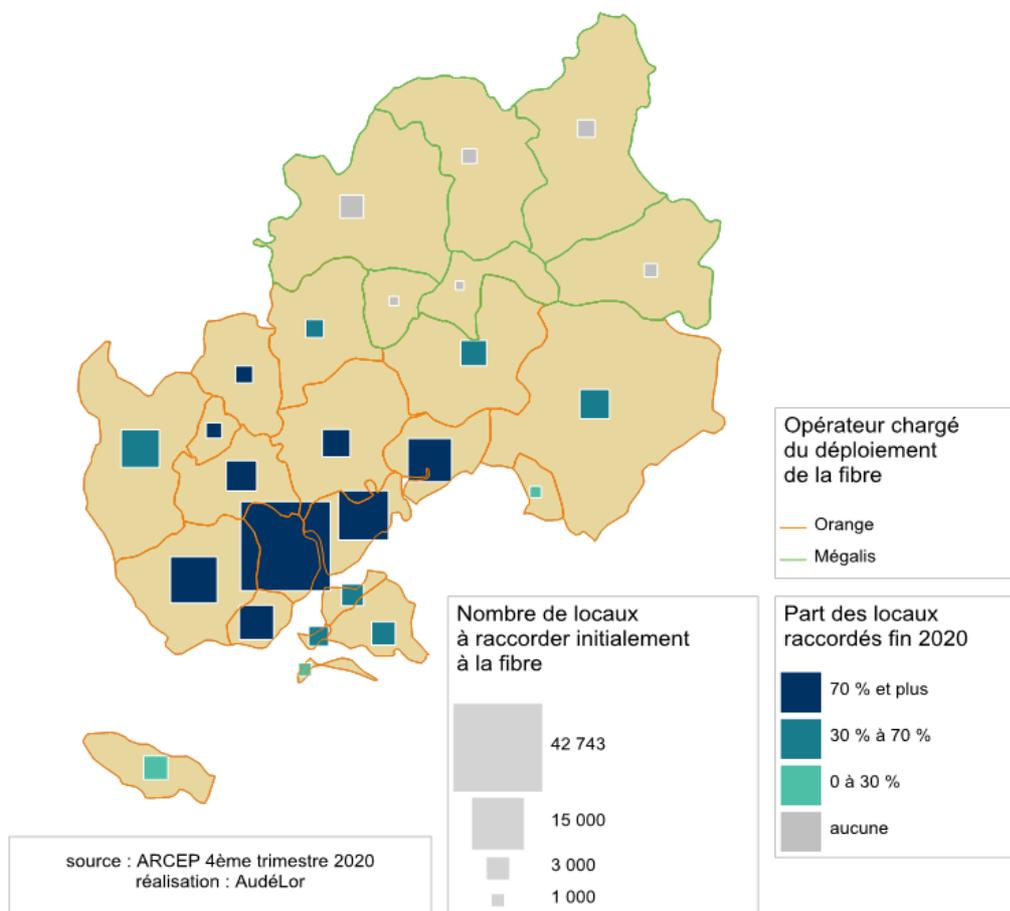
Des collèges sont présents sur les 12 communes de Caudan, Groix, Guidel, Hennebont, Lanester, Languidic, Lorient, Ploemeur, Plouay, Port-Louis, Quéven et Riantec. Il y a plus de 1000 élèves sur Hennebont, Lanester et Lorient pour un total d'un peu plus de 5500 collégiens.

Seules 5 communes abritent un lycée ou plus : Hennebont, Lanester, Lorient, Plœmeur et Port-Louis. Lorient représente 64% des effectifs.

En matière d'enseignement post-bac, le territoire accueille près de 7000 étudiants (6993) dont un peu plus de 6500 à Lorient, principalement à l'université (4500) mais également en formation de techniciens supérieurs (1000), en formation paramédicales et sociales (560), en classes préparatoires (350).

Sources : Rectorat et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2018

COUVERTURE HAUT DEBIT : UN TAUX SUPÉRIEUR A 70 % DANS 9 COMMUNES



La couverture haut-débit se développe sur le territoire de Lorient Agglomération. Elle est toutefois encore très inégale selon les communes. La couverture dépasse 70 % des locaux dans 9 communes situées dans le pôle urbain (Lorient, Lanester, Ploemeur, Larmor-Plage et Quéven) ou en proximité (Caudan, Hennebont, Gestel et Pont-Scorff).

Dans les 10 autres communes couvertes par Orange, 7 ont un taux entre 30 % et 70 % et 3 (Brandérion, Groix et Gâvres) un taux inférieur à 30 %.

Dans les 6 communes situées au Nord du territoire et couvertes par Mégalis, il n'y a pas encore aujourd'hui d'accès possible à la fibre.

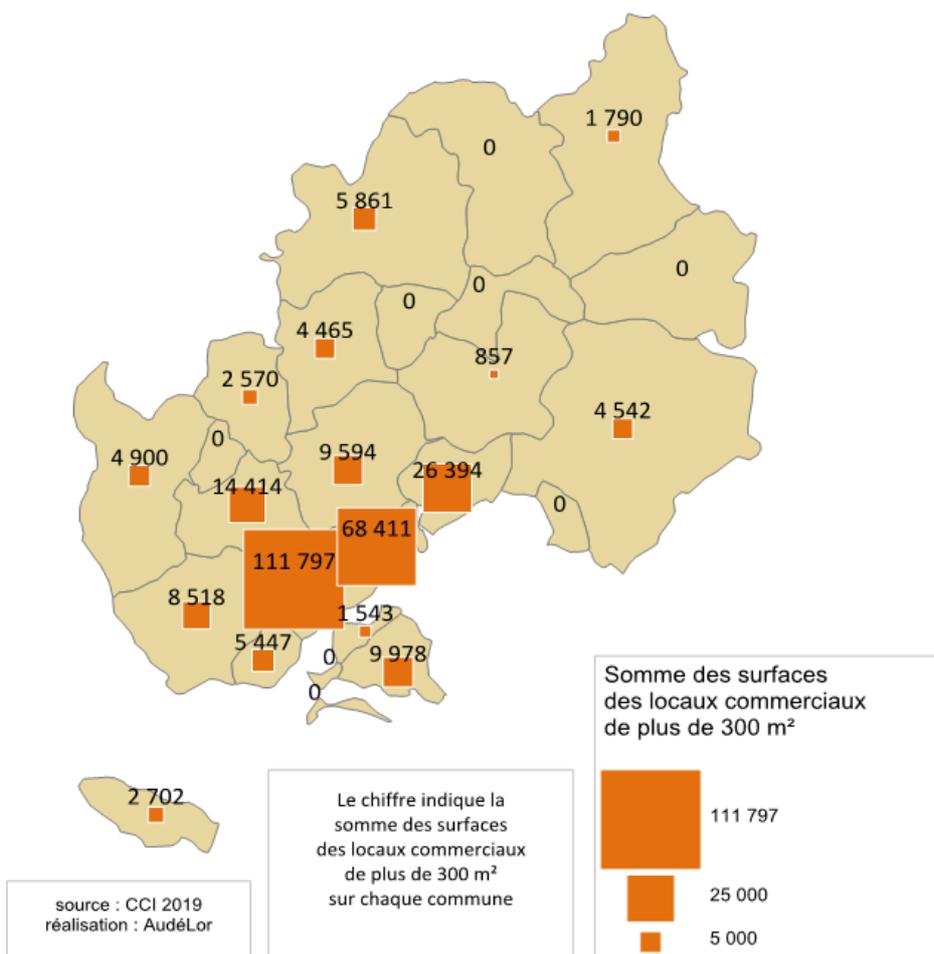
UNE TENDANCE À LA DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES PUBLICS



La tendance est à la réduction des points de contact des services publics avec les usagers vers davantage de dématérialisation. Les centres majeurs et structurants des services administratifs de l'État se maintiennent dans la ville centre. Les antennes ou bureaux permanents ont tendance à disparaître des autres communes ou à réduire leurs horaires d'ouverture et leur personnel. Mairies ou centres sociaux sont sollicités pour accueillir dans leurs locaux du personnel qualifié de manière très périodiques. La proximité demeure la règle dans le domaine social avec notamment la présence forte des CCAS dans les mairies, mais aussi la Mission locale pour les jeunes répartie en plusieurs antennes locales.

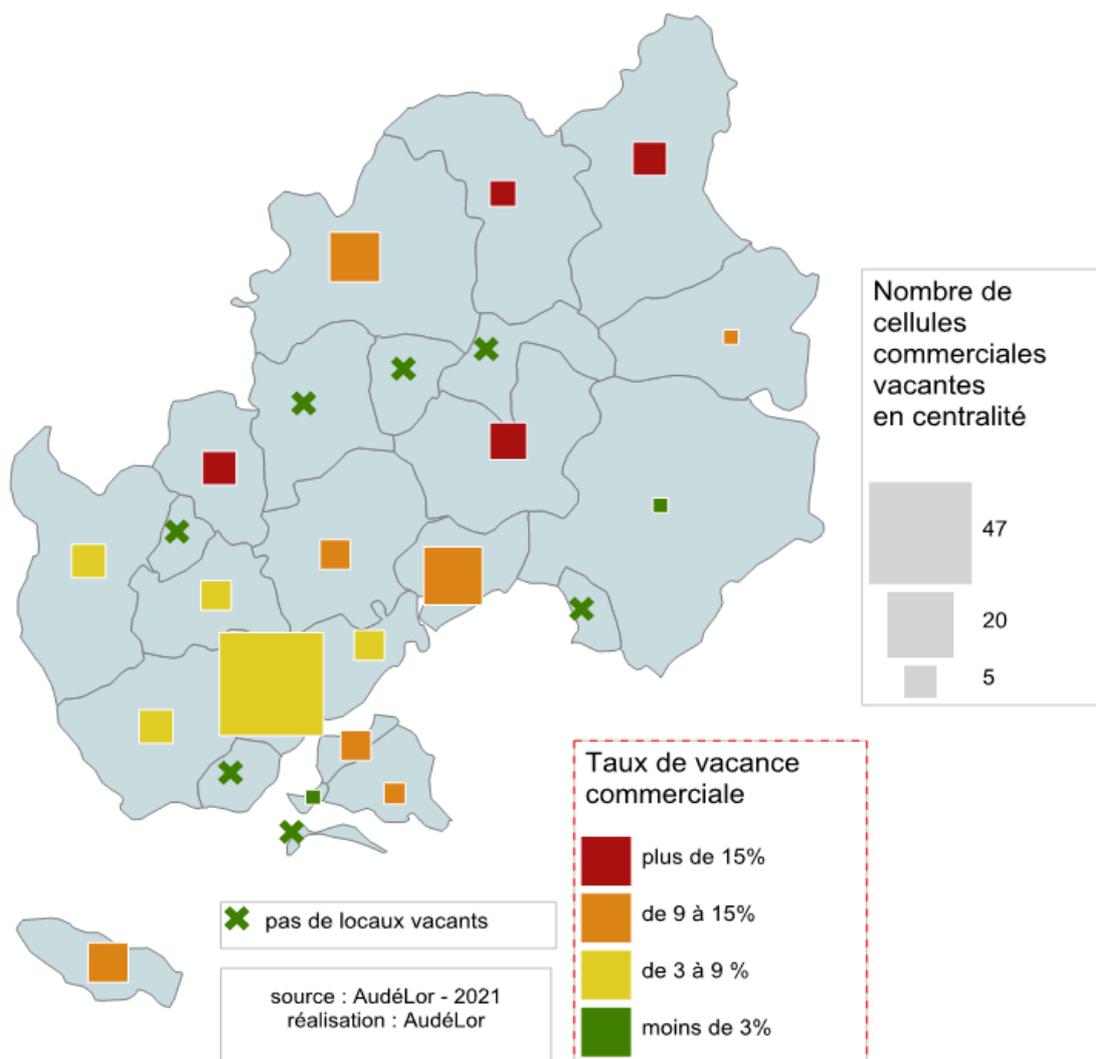
Les municipalités mettent en place des « Maison France Services », offrant un accompagnement complet aux démarches administratives, tout en luttant contre la fracture numérique : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. Trois structures de ce type existent à Riantec, Groix et Lorient et une quatrième est en projet à Plouay.

UNE LOCALISATION TRÈS CONCENTRÉE DE LA GRANDE DISTRIBUTION



Les 227 magasins de grande distribution (plus de 300 m²) totalisent près de 300 000 m² de surface de vente en 2019. À l'échelle de Lorient Agglomération, 61% de ces magasins sont localisés sur Lorient et Lanester. Depuis 2013, on assiste à une stabilisation des surfaces de ventes. En effet, alors que la période 2007-2013 a été marquée par une croissance des mètres carrés de +15,6%, l'évolution n'est plus que de +2,1% entre 2013 et 2018. Ainsi, le nombre de mètres carrés de surface de vente pour mille habitants est passé de 918 m²/1000 habitants en 2000 à 1287 m²/1000 habitants en 2016.

11 COMMUNES ONT UN TAUX DE VACANCE SUPÉRIEUR À 9%

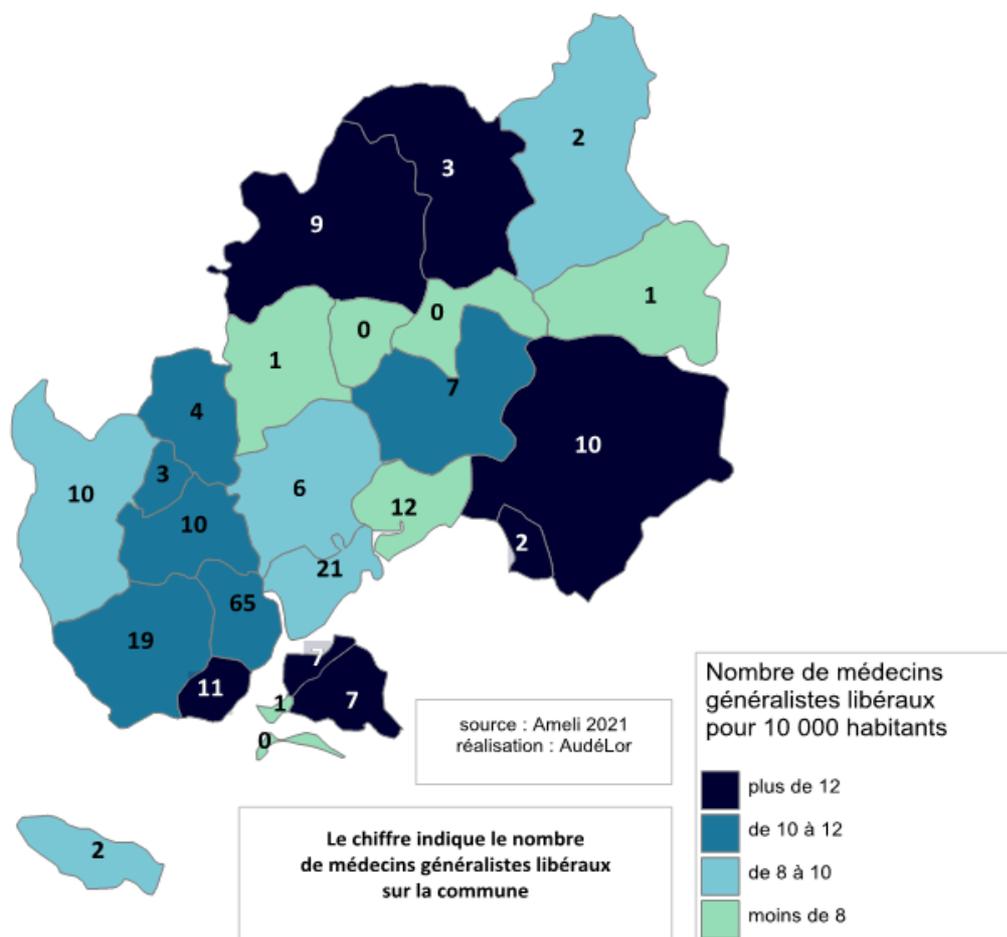


Avec 130 locaux vacants début 2021, le taux moyen de vacance commerciale dans les centralités est de 8,3%. Il dépasse 9% dans 11 communes et 15% dans 4 communes.

À l'échelle du Morbihan, ces taux de vacance sont relativement modérés. En effet, sur un échantillon de communes morbihannaises dont la population est inférieure à 5000 habitants, le taux moyen de vacance est de 21%. Il est en moyenne de 12,5% pour les communes dont la population est située entre 5000 et 10 000 habitants (source : CCI Morbihan). Plusieurs facteurs se cumulent pour expliquer ces phénomènes de déprise : les difficultés de l'équipement de la personne très présent dans les centres de grande taille, la hausse des surfaces en périphéries a été forte jusqu'en 2016, la démographie peu dynamique de certaines zones de chalandise, des niveaux de loyers en partie surévalués et la progression des achats par internet.

Toutefois, par rapport à 2018, on enregistre une diminution du nombre de locaux vacants (-29,7 %) et du taux de vacance (-3 points). Elle provient de la mise en œuvre du DAAC, des projets urbains portés par les communes, de l'attractivité renouvelée des centralités auprès des consommateurs. Elle est également due en partie à la baisse des défaillances « gelées » par les importantes aides de l'État pendant la crise sanitaire.

UNE DENSITÉ DE MEDECINS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE



La densité de médecins généralistes libéraux de Lorient Agglomération (9,9 pour 10 000 habitants) est supérieure à la moyenne bretonne (9,2) et française (8,6). Des disparités territoriales existent mais les communes les moins pourvues de médecins généralistes ne sont jamais éloignées de communes bien pourvues.

Dans les communes présentant une densité élevée de médecins libéraux, des regroupements en cabinets se sont parfois organisés. Des maisons de santé pluri-professionnelles se sont développées : cinq d'entre elles sont en activité à Plouay, Inguiniel, Pont Scorff, Groix et Bubry.

Cette bonne couverture médicale du territoire est valable aussi concernant d'autres professions libérales comme les infirmiers, les kinésithérapeutes, les pharmaciens. Les cabinets de chirurgiens-dentistes sont plutôt regroupés sur les communes urbaines.

Les médecins spécialistes en accès direct sont beaucoup moins nombreux. Ils sont essentiellement concentrés dans les quatre plus grandes communes de l'agglomération, à proximité des principaux établissements de santé et des plateaux techniques.

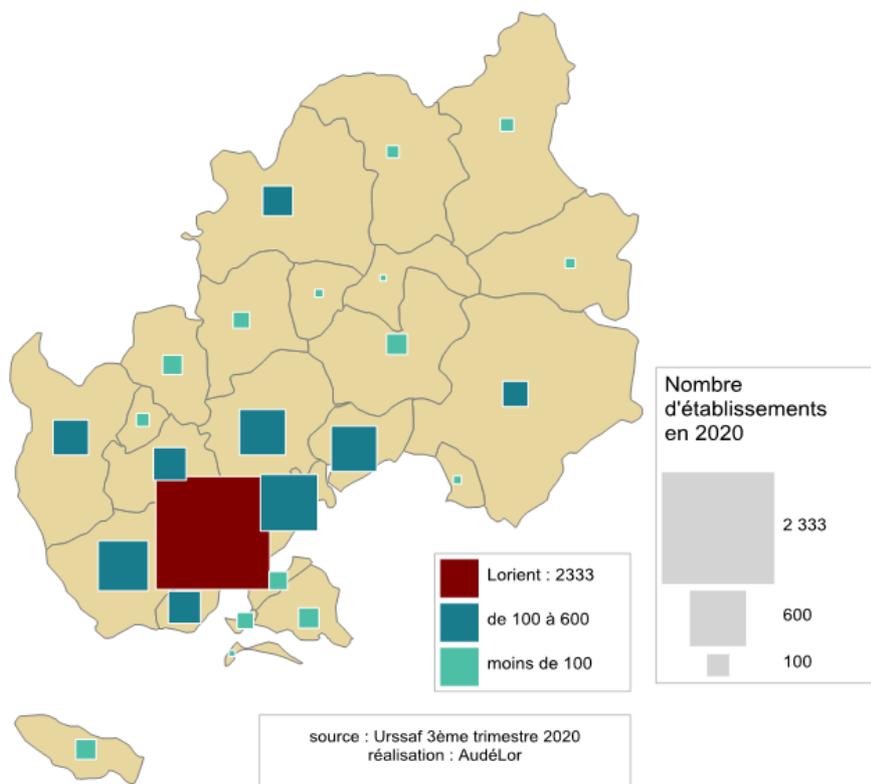
Cf. publication AudéLor : Équipements de santé et fonctions médicales du pays de Lorient, Communication n°108, novembre 2018



5 REPÈRES ÉCONOMIE



TISSU ÉCONOMIQUE : 5600 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS AVEC AU MOINS 1 SALARIÉ



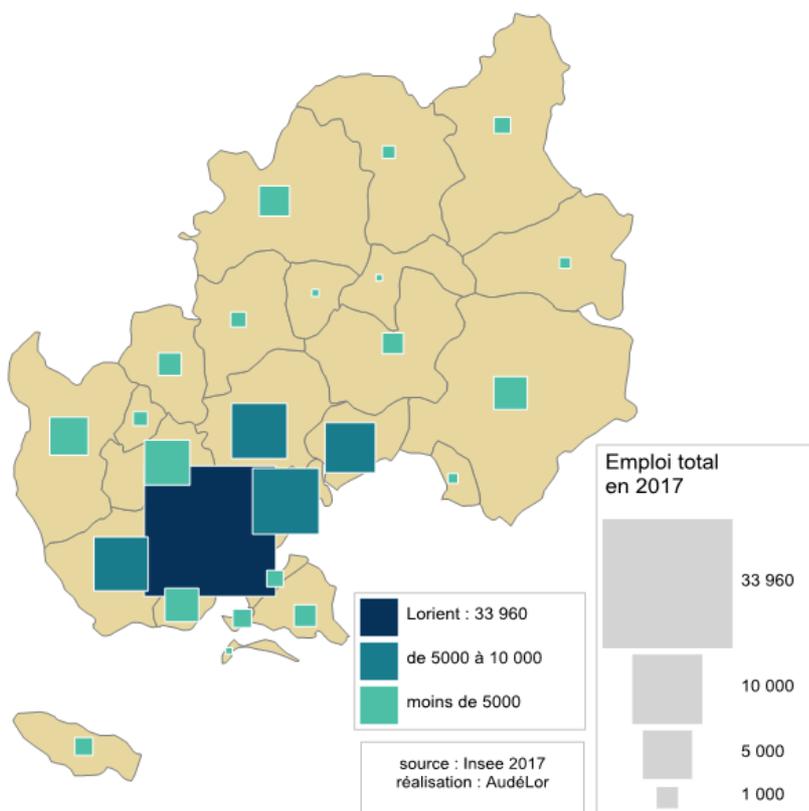
Au 3^{ème} trimestre 2020, on compte sur le territoire de Lorient Agglomération 5622 établissements privés employeurs (cotisation Urssaf). 2333 d'entre eux sont localisés sur Lorient, soit 41,5 % (pour 28% de la population). On compte plus de 350 établissements dans 4 communes : Lanester, Ploemeur, Caudan et Hennebont. Dans 5 autres communes, le nombre se situe entre 100 et 350 : Guidel, Quéven, Larmor-Plage, Plouay et Languidic.

Le territoire compte 229 établissements de 50 salariés et plus. Il se situe au 3^{ème} rang régional et à un niveau proche de celui des agglomérations de Vannes et de Saint-Brieuc. En ce qui concerne les entreprises innovantes accompagnées, Lorient Agglomération se situe en 2019 au 2^{ème} rang régional en 2019. Loin toutefois derrière Rennes Métropole.

	Nb établissements (unités légales fin 2018)	Nb d'établissements employeurs fin 2017 (publics et privés)	Nb établissements 50 salariés et plus	Nb d'établissement innovants accompagnés en 2019 *
Rennes Métropole	34 887	14 910	842	151
Brest Métropole	12 221	5746	291	74
Lorient Agglomération	12 407	6150	229	82
GMVA	14 407	6137	218	55
Saint-Brieuc Armor Agglomération	10 397	4994	226	63
Quimper Bretagne Occidentale	7 898	3985	180	34

Source : Insee-Traitement AudéLor * technopoles de Bretagne

EMPLOI TOTAL : PRÈS DE 80 000 EMPLOIS

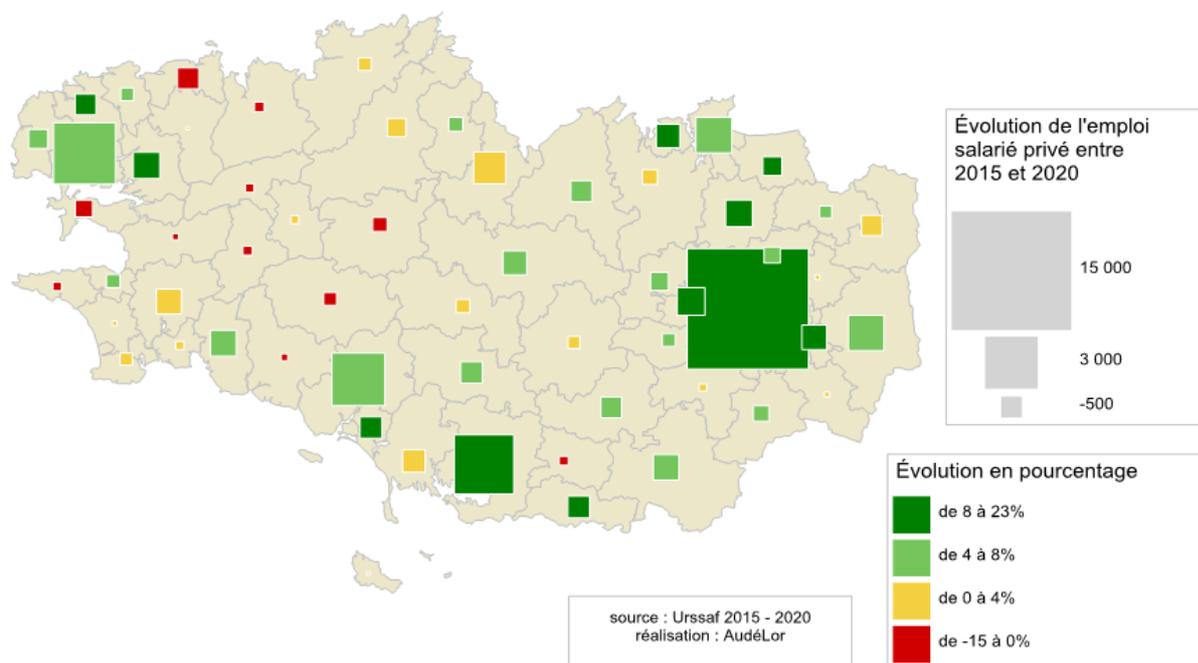


En 2017, on compte 79 897 emplois sur le territoire de Lorient Agglomération tous statuts confondus (privé, public, salarié, indépendant). La ville centre regroupe 42,5 % des emplois pour 28 % de la population. Parmi les 6 grands EPCI bretons, des concentrations plus marquées dans la ville-centre sont souvent observées. Sur Lorient Agglomération, 4 communes comptent entre 5000 et 10 000 emplois : Lanester, Caudan, Plœmeur et Hennebont.

Sur 10 ans, on enregistre une stabilité des emplois sur Lorient Agglomération. Des croissances significatives sont enregistrées à Rennes Métropole et l'agglomération de Vannes. En ce qui concerne la part des cadres dans l'emploi, Lorient Agglomération se situe à un niveau proche de celui de l'agglomération de Saint-Brieuc et à un niveau sensiblement inférieur à celui des 2 métropoles bretonnes.

	Emploi 2017	Evolution 2007-2017	Part ville centre	Part des cadres
Rennes Métropole	248 023	+8,1 %	56,4 %	24,4 %
Brest Métropole	106 799	+2,2 %	74,9 %	20,2 %
Lorient Agglomération	79 897	+0,2 %	42,5 %	13,5 %
GMVA	71 233	+5,0 %	58,1 %	14,5 %
Saint-Brieuc Armor Agglomération	65 796	-1,4 %	41,3 %	13,1 %
Quimper Bretagne Occidentale	54 432	+1,9 %	80 %	14,7 %
Bretagne	1 309 091	+2,7 %	so	14,3 %

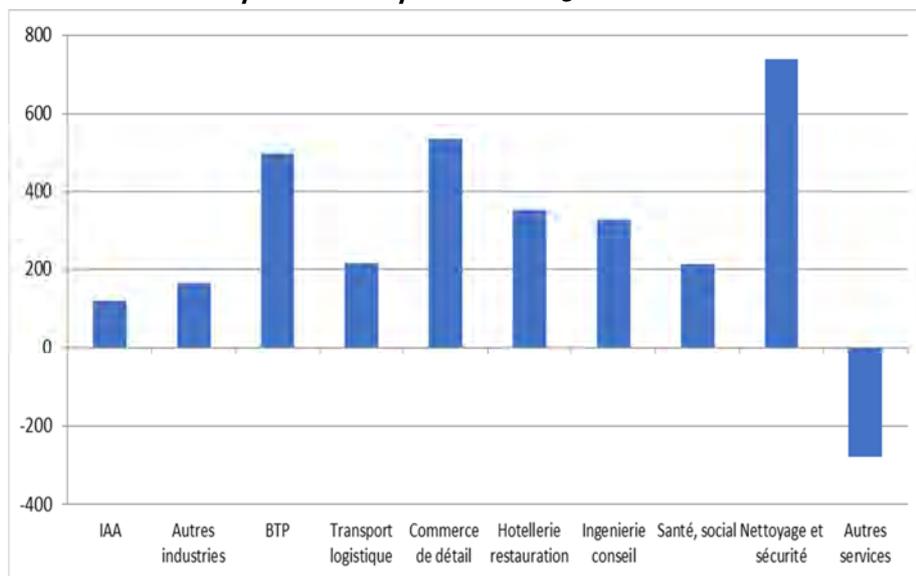
EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ 2015-2020 : +6,3 % EN 5 ANS



Entre septembre 2015 et septembre 2020, l'emploi salarié privé (hors intérim) progresse de 6,3 % sur le territoire de Lorient Agglomération soit +2883 emplois supplémentaires (solde net). Ce taux est supérieur à la moyenne bretonne (+5,5 %). Parmi les 59 EPCI bretons, Lorient Agglomération se situe au 18^{ème} rang pour la croissance en pourcentage et au 4^{ème} rang en nombre d'emplois créés (derrière Rennes Métropole, Brest Métropole et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération).

Les plus fortes croissances d'emploi sont enregistrées dans le nettoyage-sécurité, le commerce de détail et le BTP. L'industrie (IAA et autres) n'enregistre pas de baisse d'emploi contrairement à beaucoup d'autres EPCI.

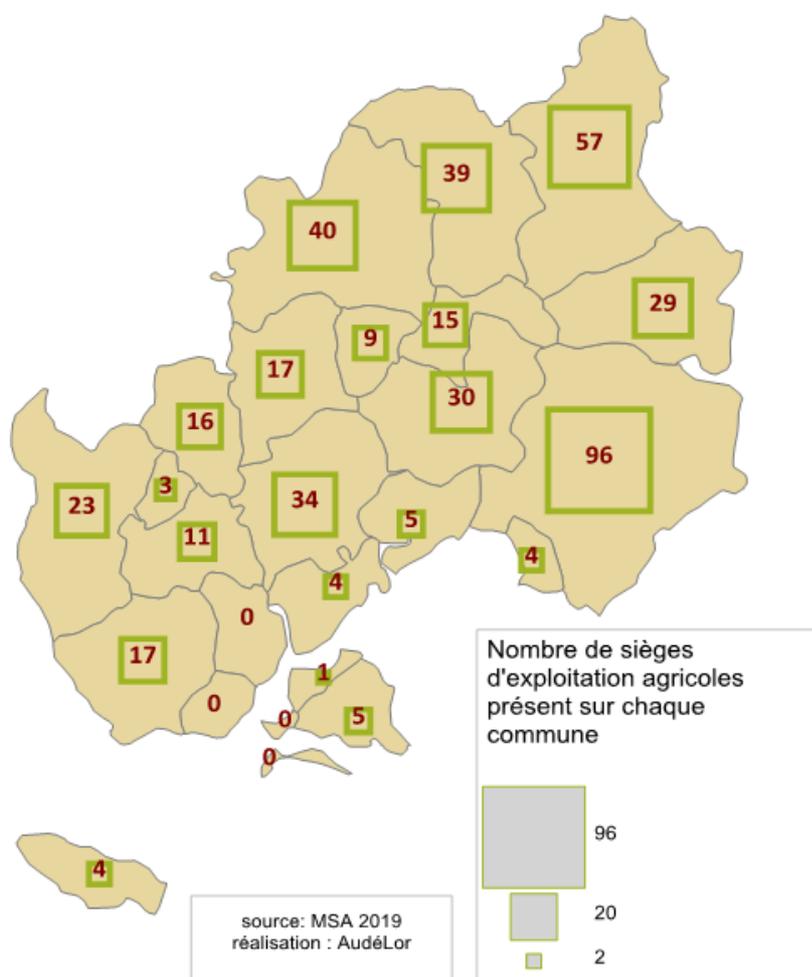
Évolution de l'emploi salarié privé de 2015 à 2020 sur le territoire de Lorient Agglomération



Source : Urssaf-traitement AudéLor

AGRICULTURE : 460 EXPLOITATIONS ET 892 EMPLOIS

Repères de territoire

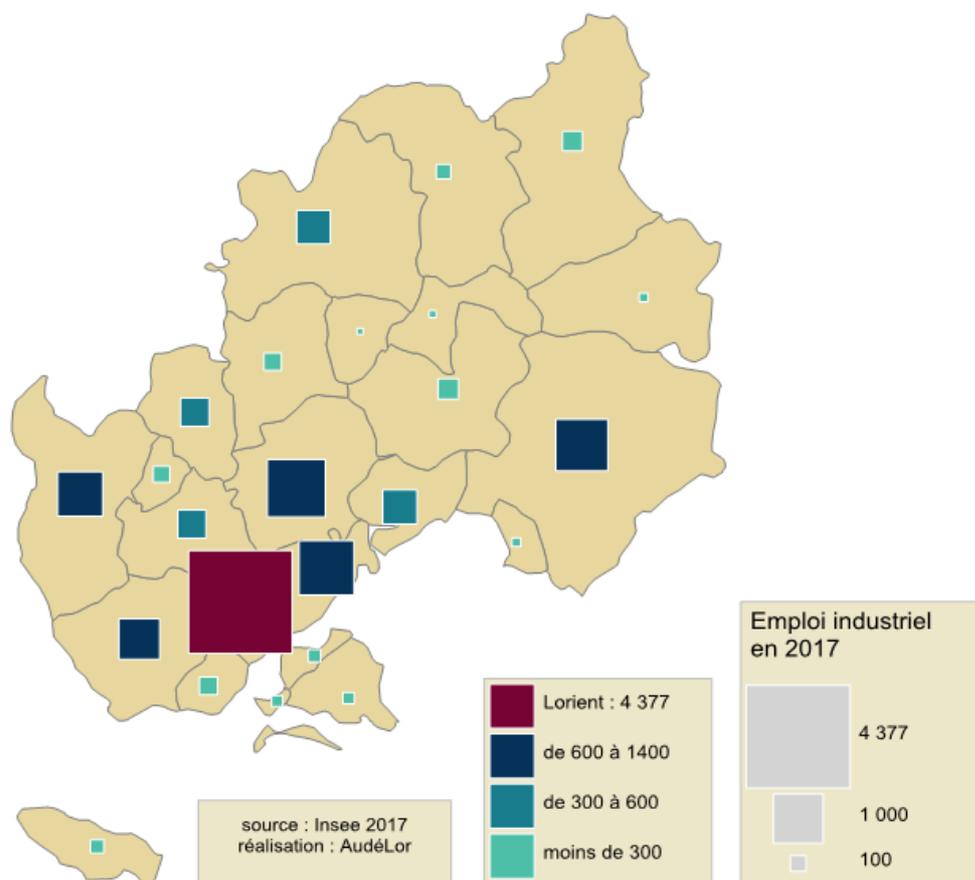


On compte 459 exploitations agricoles sur le territoire de Lorient Agglomération. Languidic est la 1^{ère} commune agricole avec 96 exploitations soit près de 21 % du total de l'EPCI. Bubry vient ensuite avec 57 exploitations. 6 autres communes comptent plus de 20 exploitations : Plouay, Inguiniel, Caudan, Inzinzac-Lochrist, Quistinic et Guidel. Ces 8 communes représentent 76 % des exploitations du territoire.

Le nombre d'emplois directs dans l'agriculture est sur Lorient Agglomération de 892, soit 1,1% des emplois de l'EPCI. Ils se répartissent entre 598 chefs d'exploitation et 229 emplois salariés, ainsi que 65 autres emplois chefs d'exploitation secondaire, aides familiaux et conjoints.

Par ailleurs, l'agro-alimentaire représente 2016 emplois salariés soit 18 % des emplois industriels du territoire.

EMPLOI INDUSTRIEL : PRÈS DE 14 % DES EMPLOIS



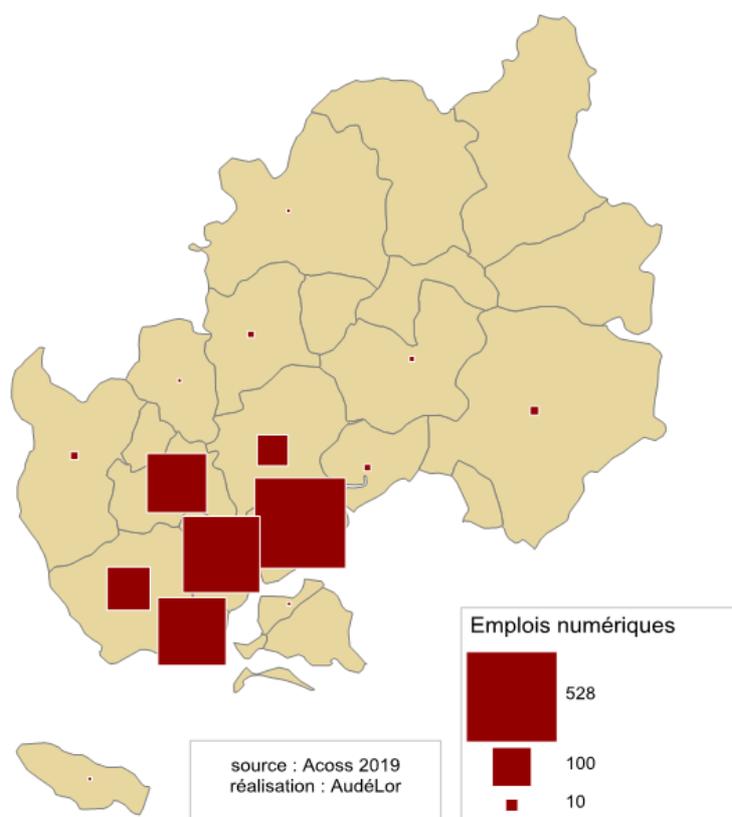
L'industrie représente près de 11 000 emplois sur Lorient Agglomération soit 13,8 % du total des emplois. 35 % des emplois sont concentrés à Lorient et 21 % à Caudan-Lanester (zone de Kerpont). Le territoire compte 3 autres pôles industriels importants (600 emplois et plus) : Languidic, Plœmeur et Guidel. Viennent ensuite Hennebont et Plouay. Les principaux secteurs sont les IAA, la construction navale, l'industrie nautique, la métallurgie (fonderie), l'électronique ou les fournitures pour la construction...

Parmi les 6 grands EPCI bretons, Lorient Agglomération est celui qui a la part d'emplois industriels la plus élevée. Lorient Agglomération figure au 2^{ème} rang derrière Rennes Métropole pour le nombre d'emplois industriels et le nombre d'établissements industriels de 50 salariés et plus.

	Emploi industriel 2017	% d'emploi industriel dans le total des emplois	Nb étab industriels de 50 sal et plus
Rennes métropole	19 509	7,9 %	69
Brest métropole	10 416	9,8 %	25
Lorient Agglomération	10 893	13,8 %	35
GMVA	6408	8,9 %	20
Saint-Brieuc Armor Agglomération	6412	9,7 %	22
Quimper Bretagne Occidentale	7262	13,5 %	33
Bretagne	176 281	13,5 %	660

Source : Insee

1600 EMPLOIS DANS LE NUMÉRIQUE



Le nombre d’emplois numériques (industrie et services) est de 1638 sur Lorient Agglomération fin 2019. L’emploi est concentré sur les 5 communes du pôle urbain (Lorient, Lanester, Ploemeur, Larmor-Plage et Quéven) ainsi que sur Caudan.

Ce domaine représente 3,2 % des emplois salariés privés. Ce taux est un peu inférieur à celui de Brest Métropole et très en dessous du taux de Rennes Métropole. Il est proche de celui enregistré dans les agglomérations de Vannes et Quimper.

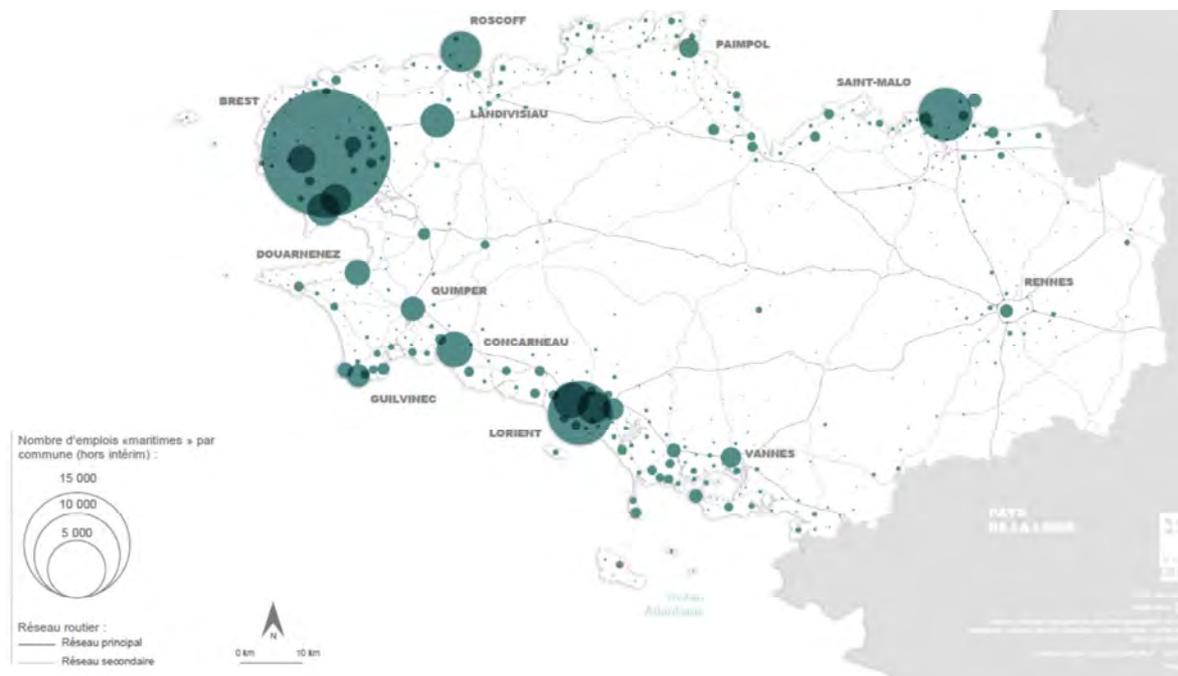
De 2007 à 2019, ces emplois connaissent localement une baisse sensible (-16,6 %) alors que l’emploi salarié privé globalement a augmenté de +4,7 %. Cette baisse provient de pertes d’emplois dans les télécommunications, la presse et les medias. Ces pertes ne sont que partiellement compensées par les créations d’emplois dans la construction de réseaux, le conseil ingénierie, la maintenance et l’édition de logiciels.

	Emplois numérique fin 2019	Part des emplois salariés privés	Evolution de 2007 à 2019
Rennes Métropole	22 151	11,9 %	+36,2 %
Brest Métropole	3 002	4,5 %	-2,4 %
Lorient Agglomération	1 638	3,2 %	-16,6 %
GMVA	1 681	3,7 %	+28,1 %
Saint-Brieuc Armor Agglomération	722	1,7 %	-18,4 %
Quimper Bretagne Occidentale	1 095	3,0 %	-21,4 %

Source : Insee

EMPLOI MARITIME : LE 2^{ÈME} PÔLE BRETON

Localisation des emplois maritimes bretons fin 2016



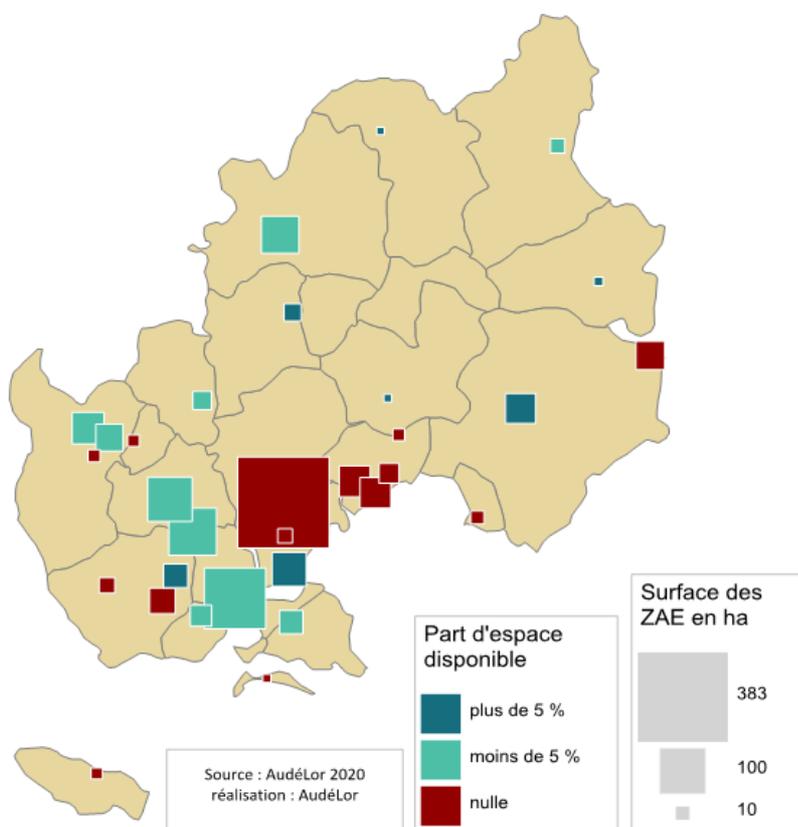
Source : Fédérations des agences d'urbanisme de Bretagne -CCI

Le pays de Lorient, avec 12 360 emplois, représente 19 % des 65 650 emplois maritimes bretons (hors tourisme). Il figure au second plan derrière le pays de Brest. La particularité de l'économie maritime locale est sa grande diversité : les principaux domaines maritimes sont la Marine nationale (3590), la construction-réparation navale (3390), et les produits de la mer alimentaires (3365). Le nautisme vient ensuite avec 1110 emplois. Dans le pôle course au large, on compte 680 emplois dont 475 sur Lorient La Base.

Les principaux employeurs sur Lorient Agglomération sont Naval Group, la BAN de Lann Bihoué, les fusiliers marins, la base de défense, Capitaine Houat, Scapêche.

La rade de Lorient comprend plusieurs infrastructures portuaires : le port de pêche de Lorient Keroman (1^{ère} criée française en valeur en 2020), le port de commerce de Kergroise et du Rohu (2^{ème} port breton). Sur le littoral, on compte, de plus, 10 ports de plaisance (3863 places), un port passagers ainsi que le pôle course au large.

PRÈS DE 1300 HA DE ZONES D'ACTIVITÉS



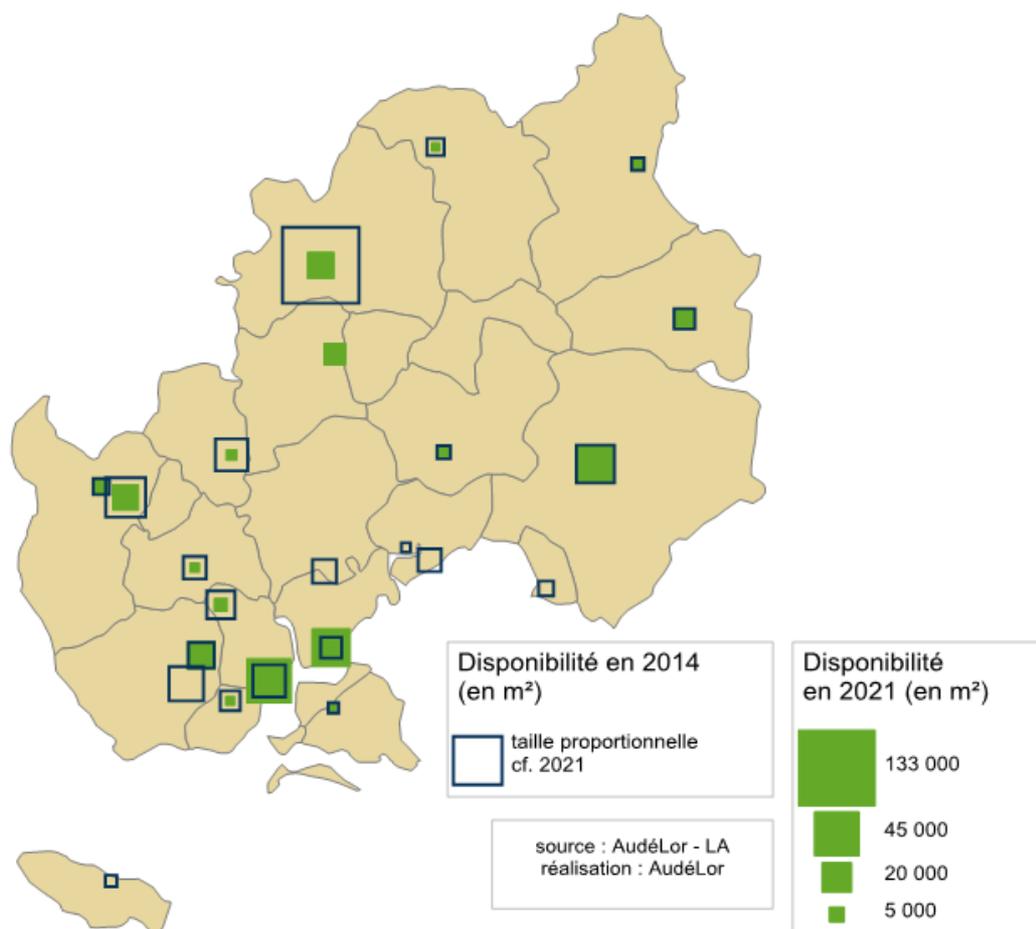
En 2021, 70 espaces d'activités économiques se déploient sur 1277 hectares (NB : sans les 46 ha de Naval Group). Ces espaces concernent 22 communes et peuvent être regroupés selon leur localisation en 30 sites.

Les sites les plus étendus sont Kerpont (380 ha), Lorient Les Ports (172 ha), Lorient Nord (104 ha), Quéven (90 ha), Plouay (64 ha) et Languidic (42ha).

Sur un certain nombre de sites aux localisations attractives, il n'y a aujourd'hui plus ou peu de disponibilités (en rouge ou vert sur la carte). Les disponibilités ne dépassent 5 % que pour un nombre limité de sites qui à l'exception de Lanveur (Languidic) ou Le Rohu (Lanester) sont souvent de petite taille.

Avec la loi NOTRe, Lorient Agglomération est compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de 14 Zones d'activités économiques (ZAE) existantes soit 245 hectares, ce qui correspond à 19 % de la surface totale des espaces économiques.

ZONES D'ACTIVITÉS : 20 HA DISPONIBLES EN MARS 2021

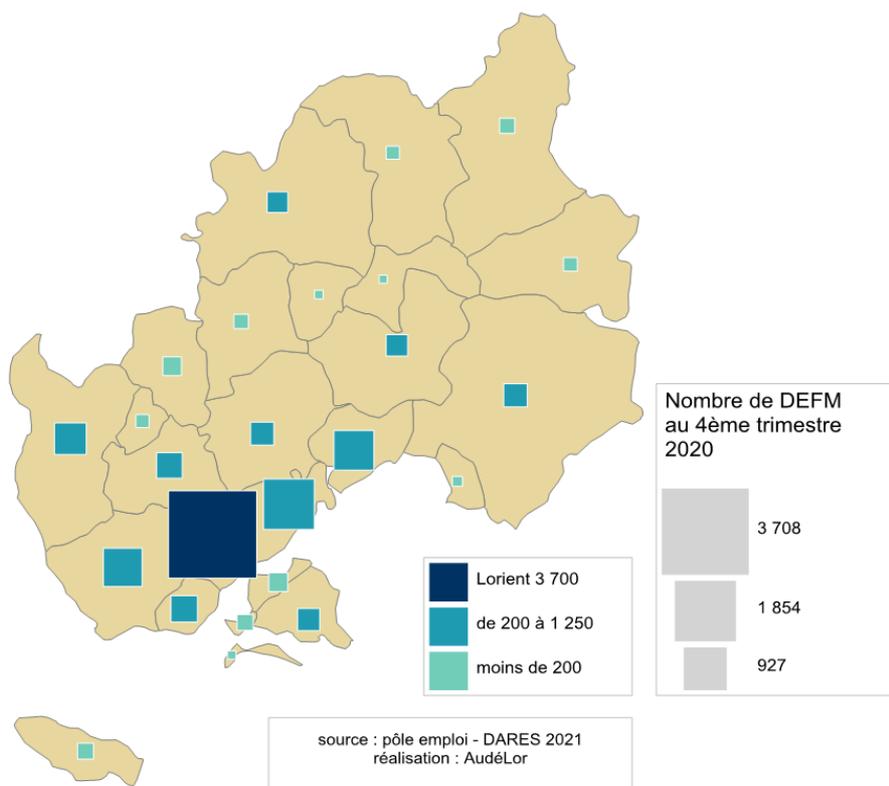


En mars 2021, le foncier disponible pour l'accueil d'entreprises sur Lorient Agglomération est de 20 ha, soit seulement 1,5% de la surface totale de zones d'activités. Il est insuffisant pour répondre à la demande (par exemple aujourd'hui 43 demandes d'implantation sont suivies par AudéLor). La tension est particulièrement aigüe sur les terrains de plus de 5000 m².

7 sites comptent plus de 1,5 ha de foncier disponible : Le Rohu (Lanester), la ZA de Lanveur (Languidic), Kergroise et Keroman (Lorient), le parc de Soye (Plœmeur), la ZA de Restavy (Plouay) et la ZA de Pen Mané (Guidel).

En 2014, on comptait 40 ha de surfaces disponibles soit 2 fois plus qu'aujourd'hui. Depuis 2014, les diminutions les plus fortes ont été enregistrées à Plouay (Restavy), Guidel (Pen Mané), Plœmeur (Kerdroual), Caudan-Lanester (Kerpont) et Hennebont (Le Parco). Les disponibilités se sont accrues à Kergroise et au Rohu.

PRÈS DE 10 000 DEMANDEURS D'EMPLOI

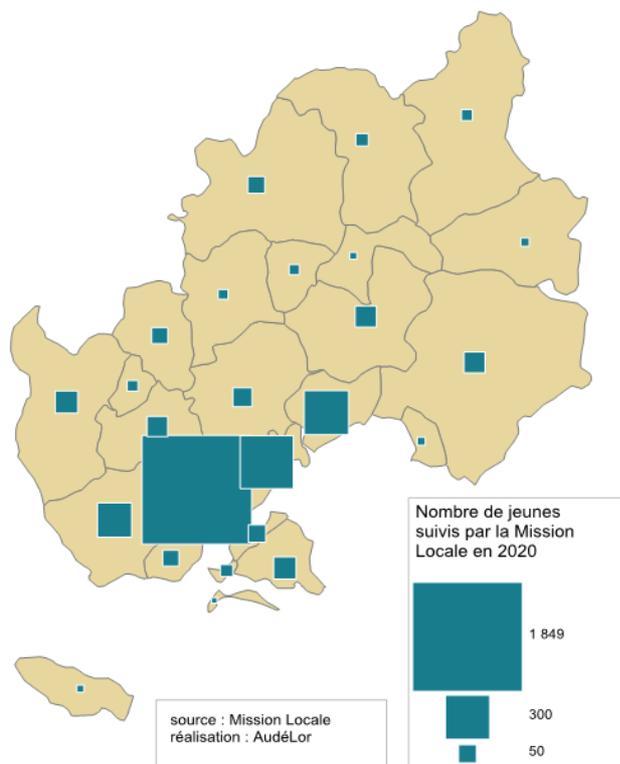


Au 4^{ème} trimestre 2020, on compte près de 10 000 demandeurs d'emploi de catégorie A sur le territoire de Lorient Agglomération. Depuis 2015, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 14,8% malgré la hausse de 4,7% constatée en 2020. 37 % des demandeurs d'emploi résident à Lorient pour 28,8 % de la population active. 3 autres communes comptent plus de 700 demandeurs d'emploi : Lanester, Hennebont et Plœmeur. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lorient est de 8,6 % au 3^{ème} trimestre 2020, il est supérieur à la moyenne bretonne mais inférieur à la moyenne française (9 %)

	Nombre de demandeurs cat A au 4 ^{ème} trimestre 2020	Part de chômeurs de longue durée 4 ^{ème} trimestre 2020	Taux de chômage (ZE) 4 ^{ème} trimestre 2019	Taux de chômage (ZE) 3 ^{ème} trimestre 2020
Rennes métropole	24 273	39,1 %	6,3 %	7,4 %
Brest métropole	11 444	42,3 %	7,0 %	7,7 %
Lorient Agglomération	9 959	42,5 %	7,6 %	8,6 %
GMVA	7 791	41,4 %	6,5 %	7,2 %
Saint Briec Armor Agglomération	7 853	44 %	7,3 %	8,0 %
Quimper Bretagne Occidentale	4 891	42,5 %	6,8 %	7,5 %
Bretagne	155 262	41,9 %	6,7 %	7,5 %

Source : Insee pôle Emploi

PLUS DE 3500 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE

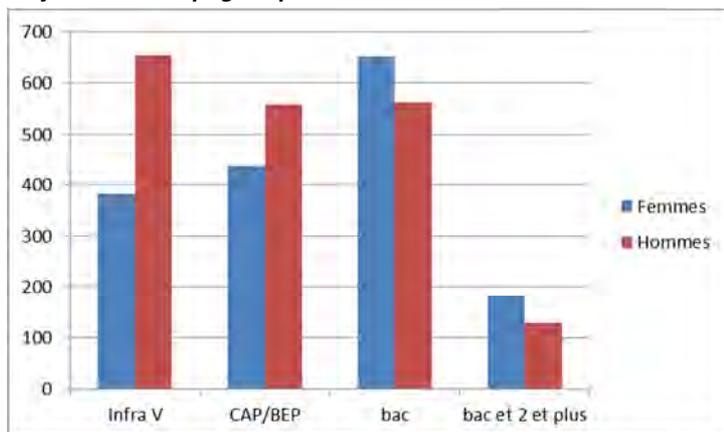


En 2020, 3514 jeunes ont été accompagnés par la Mission locale de Lorient sur le territoire de Lorient Agglomération. Les jeunes ont été les plus touchés par la crise économique de 2020 (diminution des embauches, baisse des CDD...). Le nombre de jeunes accompagnés a ainsi fortement augmenté : +7,3 % sur l'intercommunalité en 2020 soit 240 jeunes supplémentaires. Et sur les trois premiers mois de 2021, la progression est encore plus sensible (+20,7% en glissement annuel).

Lorient représente 52,6 % des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2020 (pour 39 % des jeunes de 15 à 29 ans). En nombre de jeunes accompagnés, viennent ensuite Lanester, Hennebont et Plœmeur. Ces 4 communes représentent 79 % du total.

42 % des jeunes accompagnés ont un niveau bac et plus. C'est le cas pour 36,3 % des hommes et 50 % des femmes.

Les jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2020 suivant le sexe et le niveau de formation



Source : Mission Locale



TABLE DES MATIÈRES

Édito.....	Page 3
30 chiffres clés.....	Page 4
Repères Géographiques.....	Page 5
- Géographie de Lorient Agglomération.....	Page 7
- L'occupation des sols.....	Page 8
- L'évolution de l'urbanisation.....	Page 10
- Les espaces agricoles.....	Page 12
- La trame verte et bleue.....	Page 13
Repères Démographie.....	Page 15
- La population de Lorient Agglomération en Bretagne.....	Page 17
- La population des communes.....	Page 18
- L'évolution démographique.....	Page 19
- Les ménages.....	Page 20
- Les 15-29 ans.....	Page 22
- Les 60 ans et plus.....	Page 24
- Les revenus.....	Page 26
Repères Habitat – Logement.....	Page 29
- Le parc de logement.....	Page 31
- Les logements en collectif.....	Page 32
- Le parc social.....	Page 33
- Les résidences principales.....	Page 34
- Les locataires.....	Page 36
- La production de logements.....	Page 38
- Le point mort.....	Page 39
Repères Mobilités.....	Page 41
- Les modes de déplacements.....	Page 43
- Les flux domicile-travail.....	Page 44
- Les flux domicile-études.....	Page 45
- La desserte par les transports collectifs.....	Page 46
- Le trafic routier.....	Page 48

Repères Équipements – Services.....	Page	49
- Les équipements scolaires et universitaires.....	Page	51
- L'offre haut-débit.....	Page	52
- Les services publics.....	Page	53
- L'offre commerciale.....	Page	54
- La vacance commerciale.....	Page	55
- L'offre de soins.....	Page	56
Repères Économie.....	Page	57
- Le tissu économique.....	Page	59
- L'emploi total.....	Page	60
- L'emploi salarié privé.....	Page	61
- L'emploi agricole.....	Page	62
- L'emploi industriel.....	Page	63
- L'emploi dans le numérique.....	Page	64
- L'emploi maritime.....	Page	65
- Les surfaces en zones d'activités.....	Page	66
- Les disponibilités en zones d'activités.....	Page	67
- Les équipements touristiques.....	Page	68
- La demande d'emploi.....	Page	69
- Les jeunes accompagnés par la Mission Locale.....	Page	70

AudéLor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

